

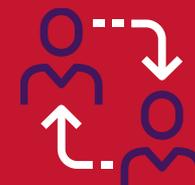


2020

Cahiers
de
l'observatoire

TABLEAU DE BORD

des contrats de
professionnalisation 2019
en Nouvelle-Aquitaine



SOMMAIRE

Point sur l'essentiel		3
Statuts et niveaux à l'entrée		5
Profil des bénéficiaires		10
Secteurs employeurs		19
Métiers et secteurs d'activités		29
Formations préparées		34
Annexes		44



15 338 contrats ont été signés sur l'année 2019, ce qui représente, par rapport à l'année 2018, une **baisse de 9 % en un an**. On retrouve en 2019, des volumes de contrats proches de 2017, soit une évolution moyenne sur 3 ans de 1,6 % .

Territoire

- ✓ Près de la moitié des contrats 2019 se concentrent dans les zones d'emploi de Bordeaux, Bayonne et Limoges.

Taille

- ✓ Près de 4 contrats sur 10 ont été signés dans de très petites entreprises (TPE de moins de 10 salariés). En revanche, une baisse importante du recrutement en contrats de professionnalisation est constatée dans les entreprises sans salarié (- 41 %), qui ne représentent plus que 11 % des contrats 2019 (16 % en 2018).

Secteurs d'activités

- ✓ La moitié des contrats sont signés dans des établissements relevant du secteur du **Commerce** (16 %), des **Activités de services administratifs et de soutien** (14 %), de l'**Industrie manufacturière** (13 %) et des **Activités scientifiques et techniques** (9 %).
- ✓ Le **secteur industriel** ainsi que celui de la **Construction** sont les plus impactés par la baisse des recrutements en contrat de professionnalisation (- 18 % et - 13 %). En revanche, le recrutement croit significativement dans le secteur de l'hébergement et restauration (+ 11 %).
- ✓ Plus de **95 % des contrats** dans les secteurs de l'**immobilier**, de l'**information** et de la **finance** relèvent du supérieur.

Les bénéficiaires

- ✓ Près de **7 bénéficiaires sur 10** sont âgés de **26 ans et moins**, proportion légèrement en dessous du niveau national.
- ✓ Moins de la moitié des contrats (**46 %**) sont signés par des femmes.
- ✓ Un quart des signataires avant l'entrée en contrat de professionnalisation sont **issus d'un cursus en formation initiale** et **3 bénéficiaires sur 10** étaient des **demandeurs d'emploi**.
- ✓ La majorité des bénéficiaires de contrats de professionnalisation détiennent **un niveau bac et plus à l'entrée**. La part de ceux de niveau supérieur (niveaux 5, 6 et 7) croît avec la taille de l'entreprise employeuse.
- ✓ 63 % des personnes en recherche d'emploi étaient sans diplôme ou avaient au plus le baccalauréat.

Formations préparées

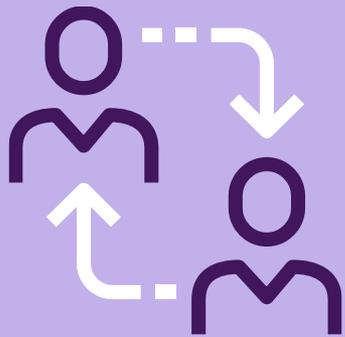
- ✓ 38 % des bénéficiaires **préparent une formation de niveau équivalent à celui détenu à l'entrée**.
- ✓ La **moitié des contrats** (46 %) porte sur la **spécialité de formation « Échanges et Gestion »**, dont près d'un quart relève du « **Commerce** ».
- ✓ Les femmes sont majoritaires dans les spécialités de formations des **Matériaux souples** (82%) alors qu'elles sont minoritaires dans celles du **Génie civil** (9 %) et de la **Mécanique** (10 %).
- ✓ Près de 7 contrats sur 10 (64 %) préparent à un diplôme ou titre reconnu par l'État¹, alors que 13 % visent une **certification ou qualification de Branche**, logiquement préparées par les **personnes en recherche d'emploi ou salariées**.

¹Certificat ou qualification enregistré au RNCP autre qu'un CQP.

Source : Extrapro 2017, 2018 et 2019, DARES.

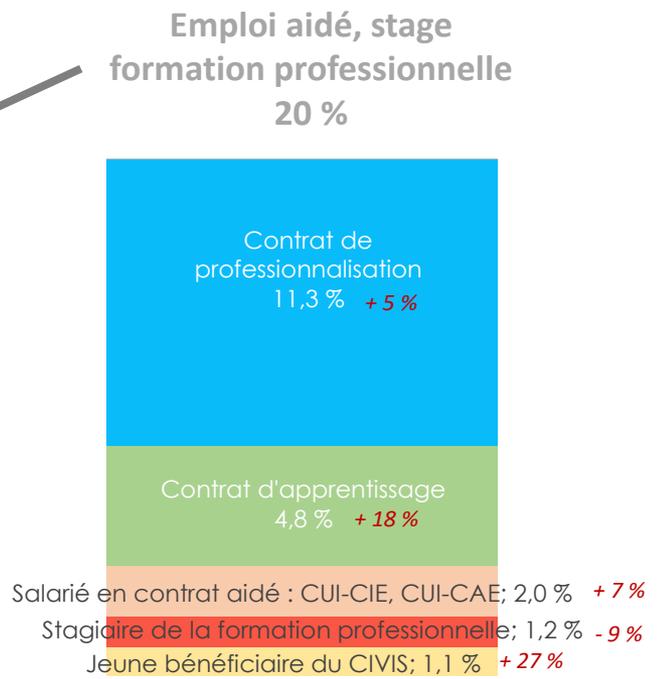
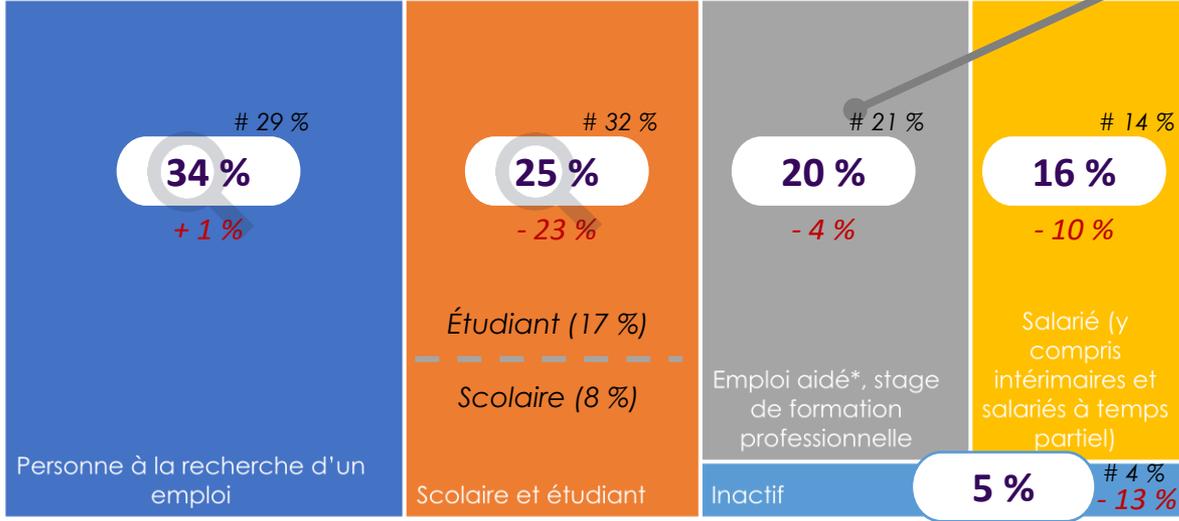
Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Statuts et niveaux à l'entrée



16 % des signataires étaient en alternance avant la signature du contrat 2019

Répartition des signataires selon la situation à l'entrée

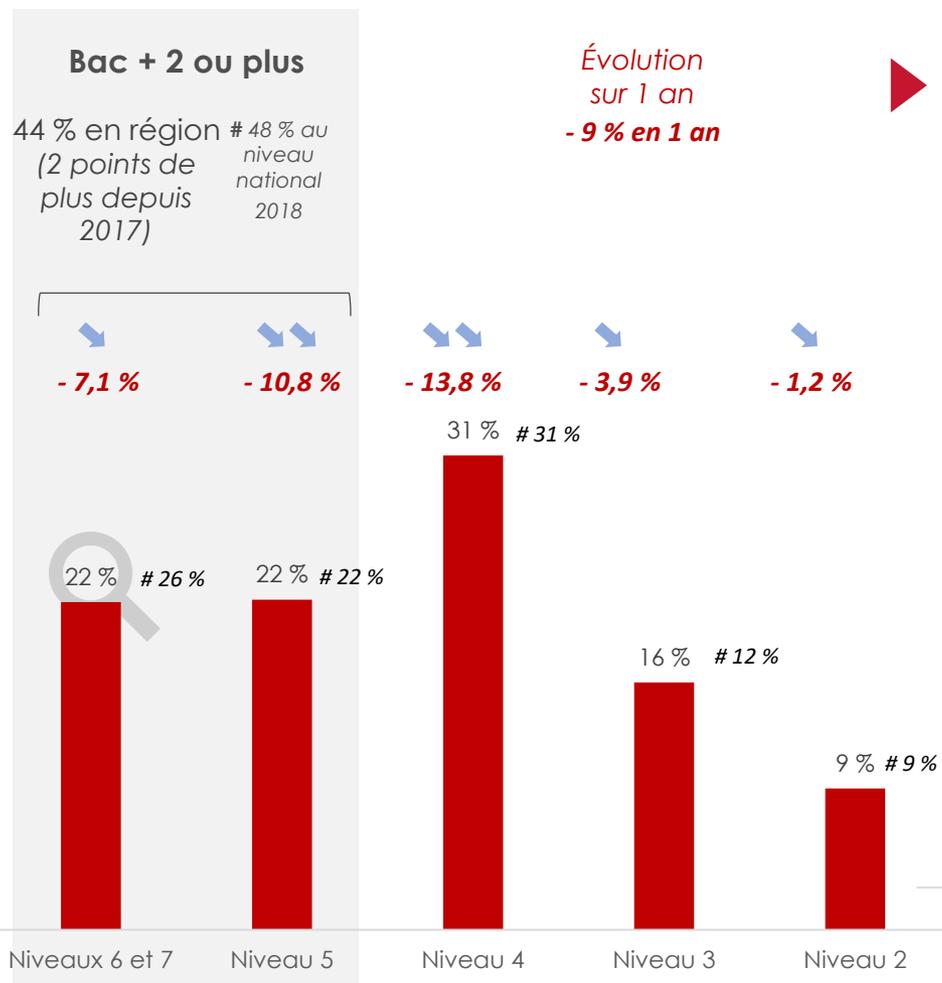


Évolution sur 1 an

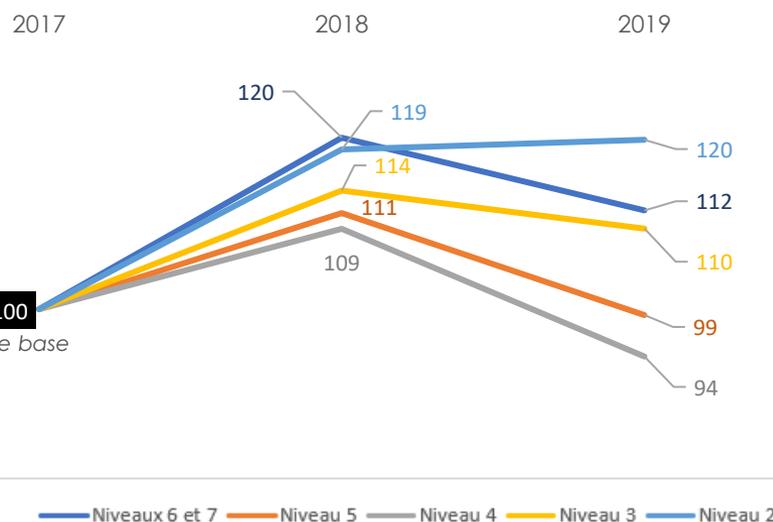
i La part des personnes à la recherche d'un emploi au moment de la signature du contrat de professionnalisation croit de + 4 points au détriment des scolaires et des étudiants.

Q Note de lecture : 59 % des signataires étaient, avant la signature du contrat de professionnalisation, à la recherche d'un emploi (34 %, 5 points de plus qu'au niveau national) ou scolarisé ou étudiant (25 %, 8 points de moins qu'au niveau national).
 # comparaison au niveau national année 2018 (DARES).
 *Cf. Annexe 4 - Sont exclues les situations au départ du contrat « inconnues » (2,7 %).
Nomenclature : Cf. annexe 4 pour la classification des statuts à l'entrée.
Source : Extrapro 2019 (évolution 2018-2019) DARES.
Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

La baisse des contrats de professionnalisation affecte différemment les signataires selon leur niveau à l'entrée



Les contrats de professionnalisation sont en baisse quelque soit le niveau de qualification à l'entrée.



Note de lecture : 22 % des bénéficiaires détenaient le niveau 6 ou 7 avant la signature du contrat de professionnalisation 2019. Leur volume a baissé de 7 % en 1 an.

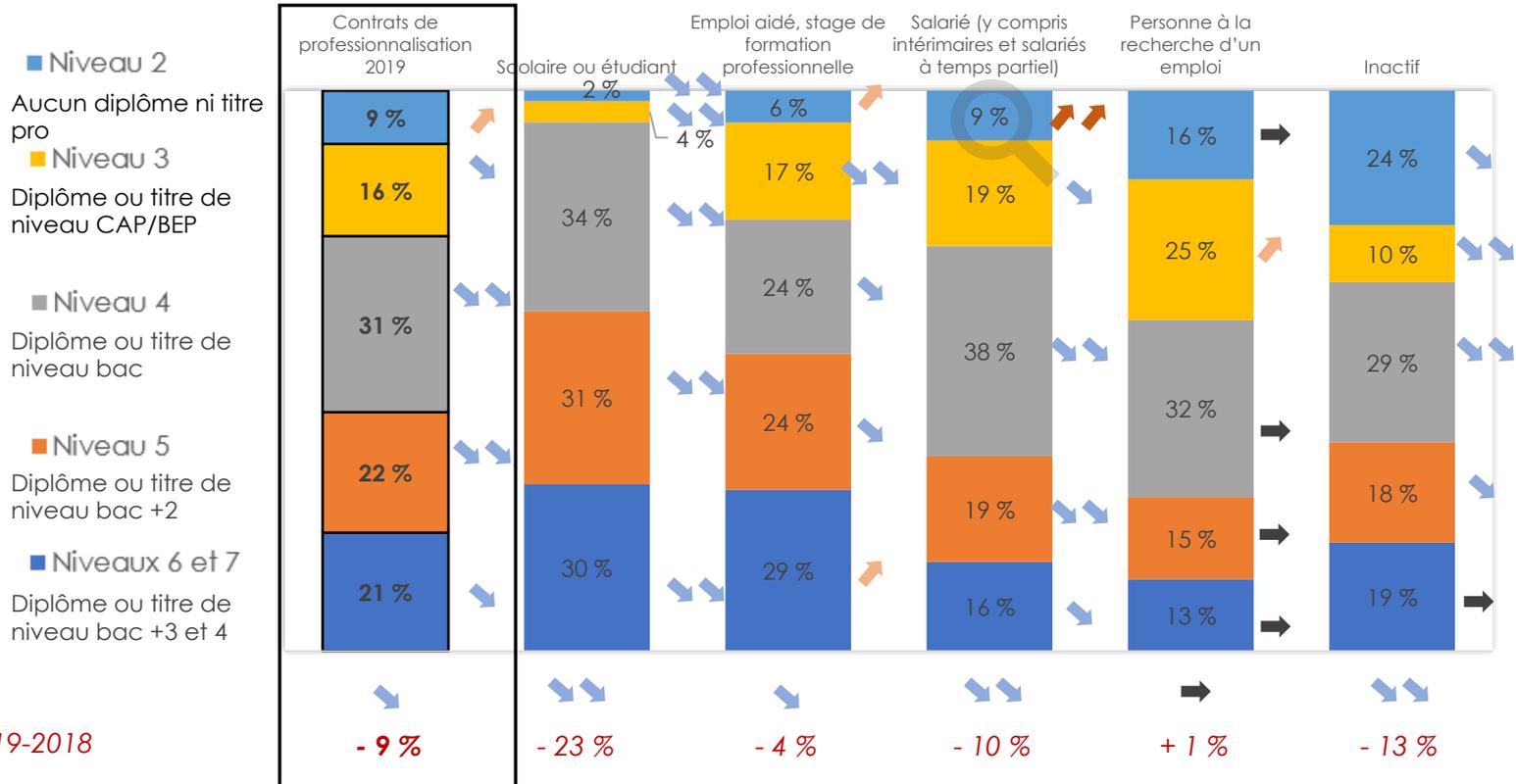
comparaison au niveau national année 2018 (DARES).

*L'indice base 100 permet de comparer deux données en respectant les proportionnalités.

Source : Extrapro 2017, 2018 et 2019, DARES.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Ventilation des niveaux de qualification à la signature du contrat par type de bénéficiaire et évolution sur un an



Note de lecture : 9 % des signataires (211 personnes), salariés avant la signature du contrat, n'avaient pas obtenu de diplôme. Le nombre a fortement augmenté en 1 an (165 personnes en 2018), soit 3 points de plus par rapport à 2018.

Attention : On ne connaît pas le statut à l'entrée pour 420 signataires (2,7 % des contrats 2019).

Nomenclature : Cf. annexe 3 le niveau de diplôme le plus élevé obtenu.

Source : Extrapro 2019 (évolution 2018-2019) DARES.

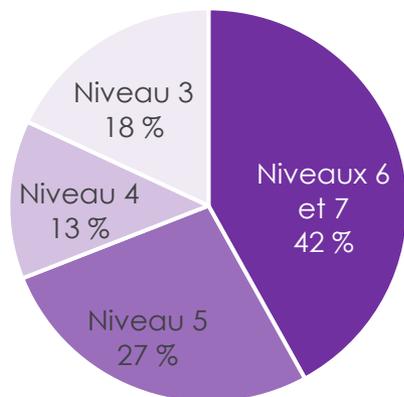
Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



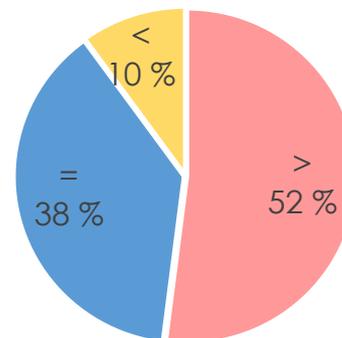
69 % des bénéficiaires de contrats de professionnalisation préparent un niveau de qualification dans le supérieur (5, 6 ou 7)

► Niveau visé *

- Niveaux 6 et 7
- Niveau 5
- Niveau 4
- Niveau 3



► Rapport entre le niveau à l'entrée et celui visé*



- Niveau de qualification préparé supérieur à celui détenu à l'entrée (>)
- Niveau préparé équivalent à celui détenu à l'entrée (=)
- Niveau préparé inférieur à celui détenu à l'entrée (<)

► 38 % des bénéficiaires préparent une formation de niveau équivalent à celui détenu à l'entrée

► 52 % des bénéficiaires préparent un niveau de qualification supérieur à celui détenu à l'entrée

Niveau le plus élevé obtenu à l'entrée	Niveau visé*				Contrats de professionnalisation 2019
	Niveau 6 et 7	Niveau 5	Niveau 4	Niveau 3	
Niveau 6 et 7 (25 %)	88 %	6 %	2 %	3 %	100 %
Niveau 5 (24 %)	79 %	12 %	3 %	5 %	100 %
Niveau 4 (32 %)	7 %	60 %	16 %	16 %	100 %
Niveau 3 (13 %)	1 %	6 %	37 %	57 %	100 %
Niveau 2 (6 %)	1 %	6 %	20 %	73 %	100 %
Contrat de professionnalisation 2019	44 %	25 %	13 %	19 %	100 %

— Des apprenant(e)s qui visent un niveau supérieur à celui acquis à l'entrée.

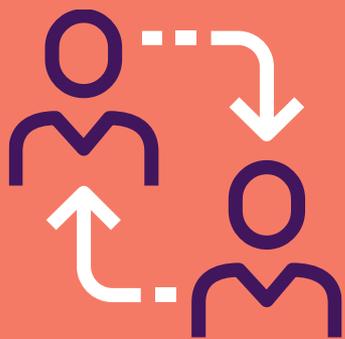
Note de lecture : Parmi les 13 % d'apprenant(e)s qui détenaient un niveau 3 de qualification (dernier diplôme obtenu), plus de la moitié (57 %) préparaient en 2019 un diplôme de même niveau.

* Le niveau de diplôme visé n'est pas renseigné pour 29 % des contrats.

Nomenclature : Cf. annexe 3 la classification des niveaux de formation.

Sources : Extrapro 2019, DARES.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

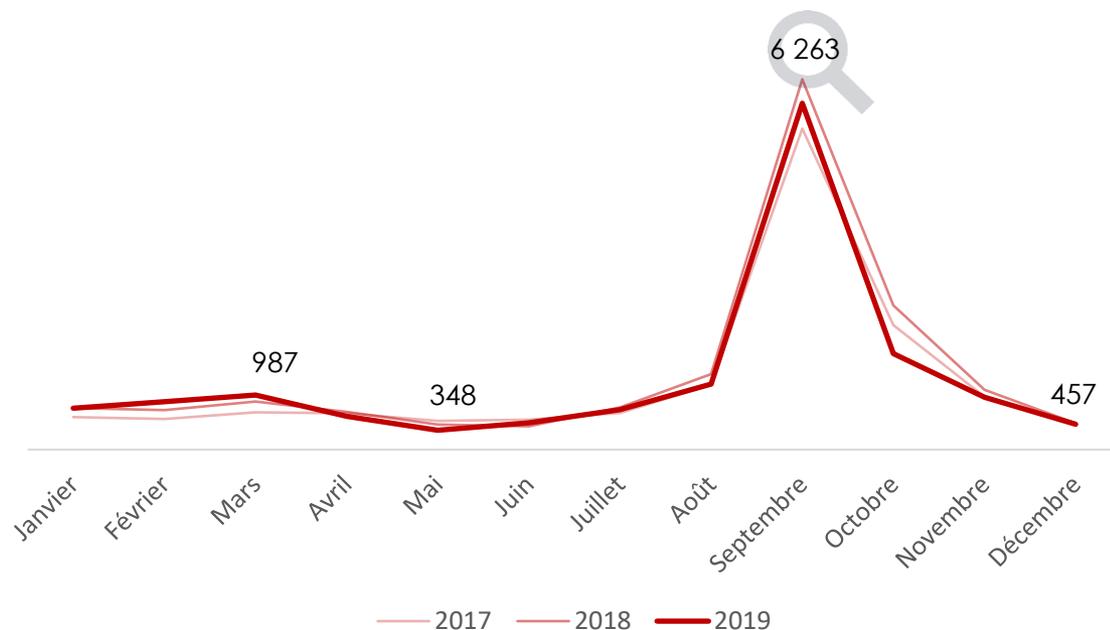


Profil des bénéficiaires



41 % des contrats de professionnalisation 2019 sont signés au mois de septembre

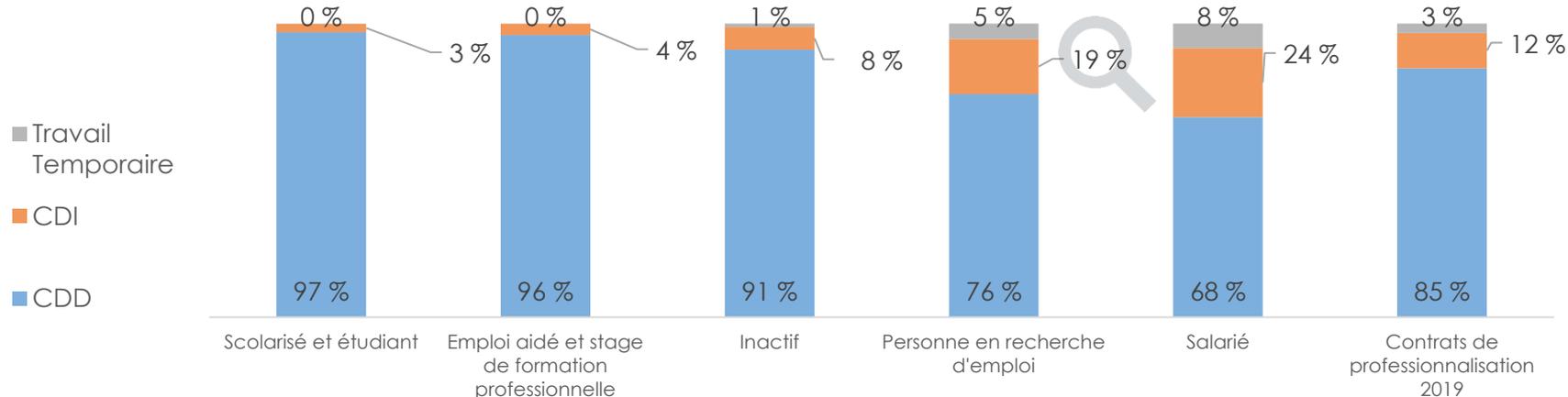
- Saisonnalité des signatures de contrats avec, traditionnellement, un pic à la rentrée scolaire de septembre.



 Note de lecture : 4 contrats de professionnalisation sur 10 sont signés au mois de septembre (6 263).
Source : Extrapro 2017, 2018 et 2019, DARES.
Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

85 % des contrats de professionnalisation sont en CDD

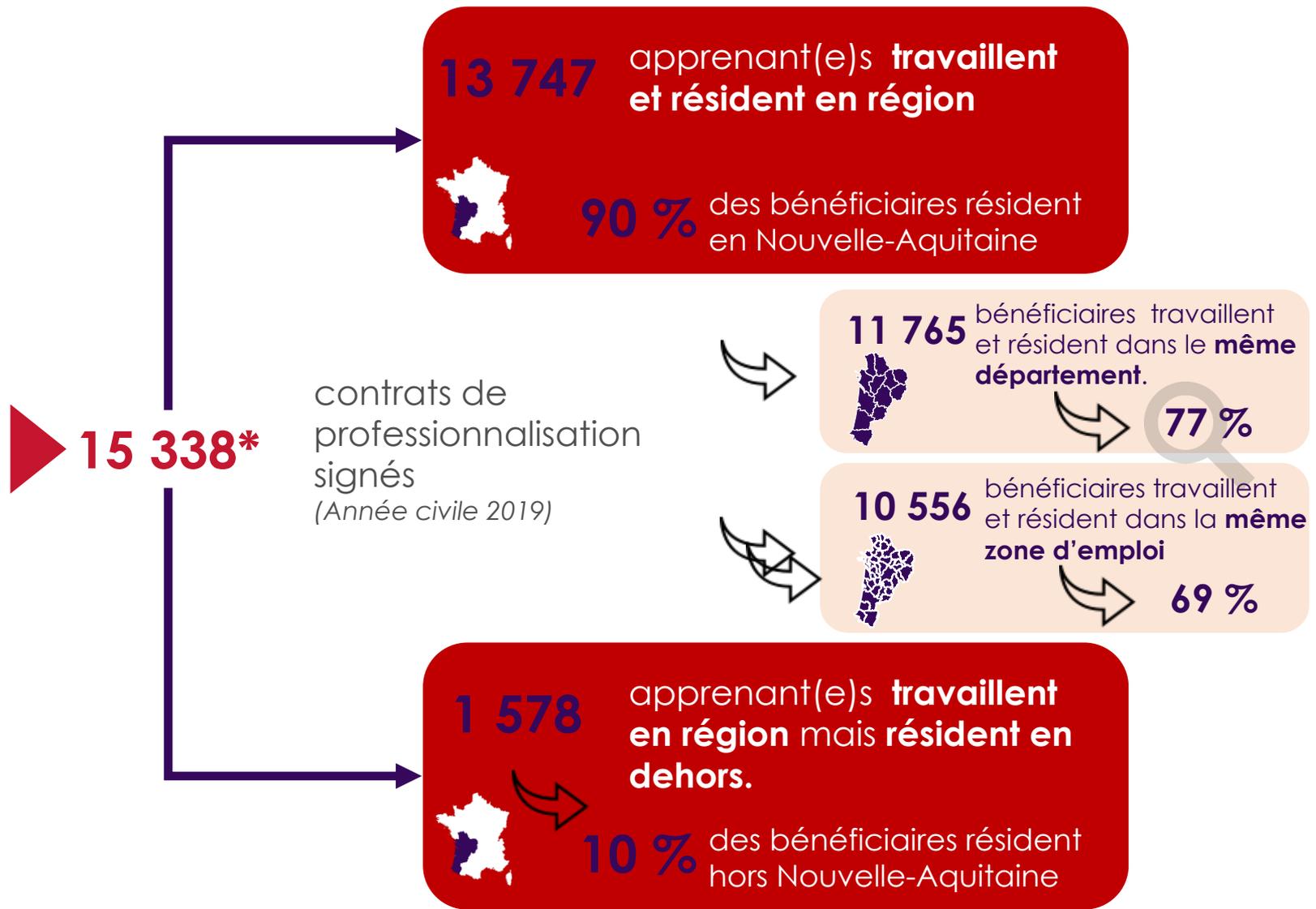
Pour information, en France (Données 2018), 92 % des contrats de professionnalisation sont en CDD.



Pour rappel, entre 2018 et 2019, le nombre de contrats de professionnalisation a diminué de 9 %. En effectif, ce sont les contrats à temps partiel (+ 14 %) qui croient le plus. Le nombre de signatures en CDD a diminué de 12 % en 1 an (-4 % en moyenne depuis 2017).

 **Note de lecture :** 19 % des bénéficiaires de contrats de professionnalisation qui étaient des anciens demandeurs d'emploi, sont en CDI contre 12 % en moyenne en Nouvelle-Aquitaine.
comparaison au niveau national, [année 2018](#) (DARES).
Source : Extrapro 2017, 2018 et 2019, DARES.
Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

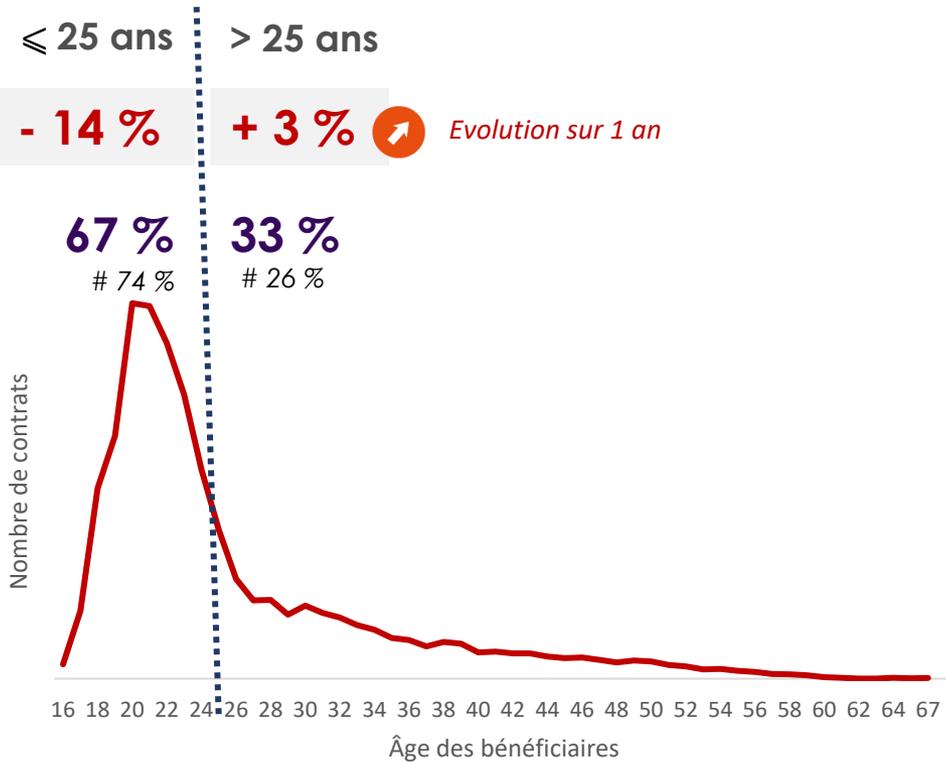
Mobilités – Lieu de résidence des bénéficiaires de contrat de professionnalisation



Note de lecture : 77 % des bénéficiaires travaillent et résident dans le même département.
*15 contrats pour lesquelles la commune de résidence est inconnue.
Source : Extrapro 2019, DARES.
Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

L'âge moyen à la signature est de 26 ans

Les contrats de professionnalisation sont destinés aux jeunes de 16 à 25 ans et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus, aux bénéficiaires de certains minima sociaux et aux personnes ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion.



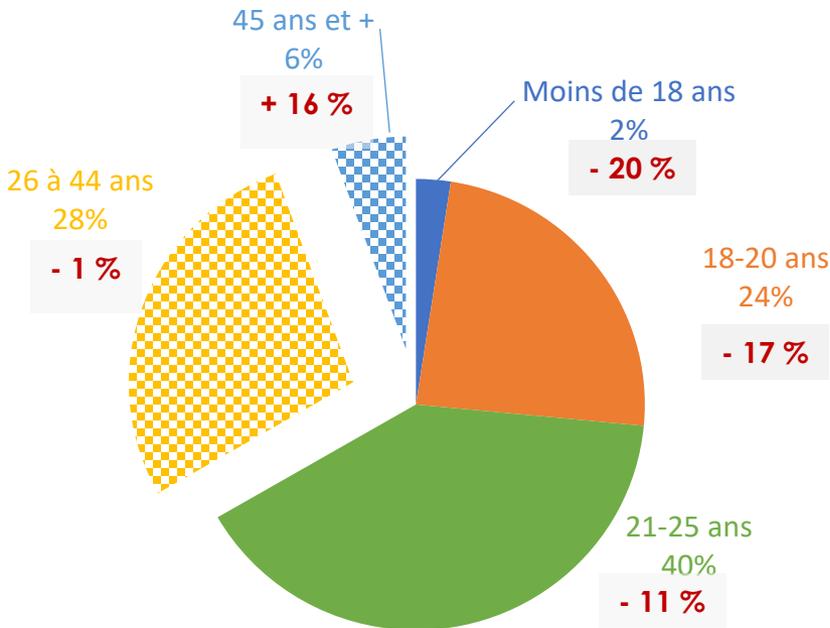
L'âge à l'entrée a augmenté au fil des années (+ 1 an depuis 2017). La part des plus jeunes (moins de 26 ans) diminue tandis que celle des plus de 26 ans augmente (+ 6 points). Le phénomène est plus marqué pour les plus de 30 ans. Ceci est lié à l'embauche en contrat de professionnalisation d'anciens demandeurs d'emploi plus âgés.

*Depuis le 1^{er} janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétences (PEC).
Comparaison avec les données 2018 au niveau national (Dares).
Source : Extrapro 2019 (évolution 2018-2019) DARES.
Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



L'âge varie selon le statut à l'entrée

Statut à l'entrée*	Moyenne d'âge
Salarié en contrat aidé : CUI-CIE, CUI-CAE	32
Personne à la recherche d'un emploi	30
Salarié (y compris intérimaires et salariés à temps partiel)	26
Stagiaire de la formation professionnelle	25
Contrat de professionnalisation	23
Scolaire	23
Jeune bénéficiaire du CIVIS	22
Inactif	21
Etudiant	21
Contrat d'apprentissage	20
Contrats de professionnalisation 2019	26



- Les jeunes de 16 à 25 ans (67 %)
- ▣ Les demandeurs d'emploi de 26 ans et plus (33 %)

Évolution sur 1 an

*Depuis le 1^{er} janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétences (PEC).
 Source : Extrapro 2019 (évolution 2018-2019), DARES.
 Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

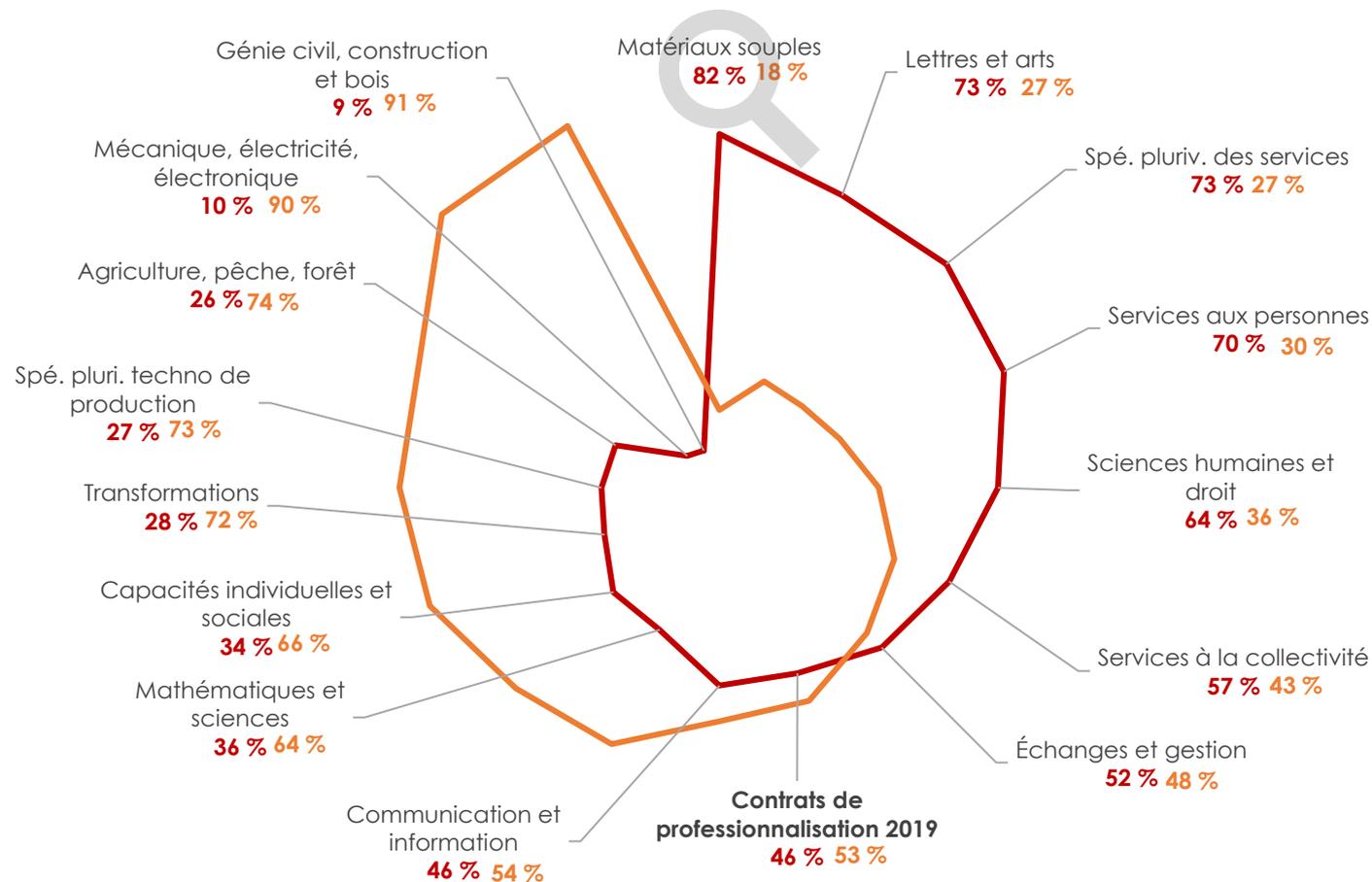
Des choix de domaines professionnels* très genrés

 7 120  8 213

46 % des
contrats 2019
sont signés par
une femme

Elles sont :
Minoritaires dans les
spécialités de formation
dans le **Génie civil** (9 %) et
la **Mécanique** (10 %)

Majoritaires notamment
dans les domaines de
formation des **Matériaux
souples** (82 %) ou dans les
Lettres et arts (73 %)



Note de lecture : 82 % des contrats de professionnalisation signés et préparant une formation dans la spécialité « Matériaux souples », concernent des femmes.

Nomenclature : *CNIS, Nomenclature des groupes de spécialités de formation NSF93, niveau 17.

Source : Extrapro 2019, DARES.

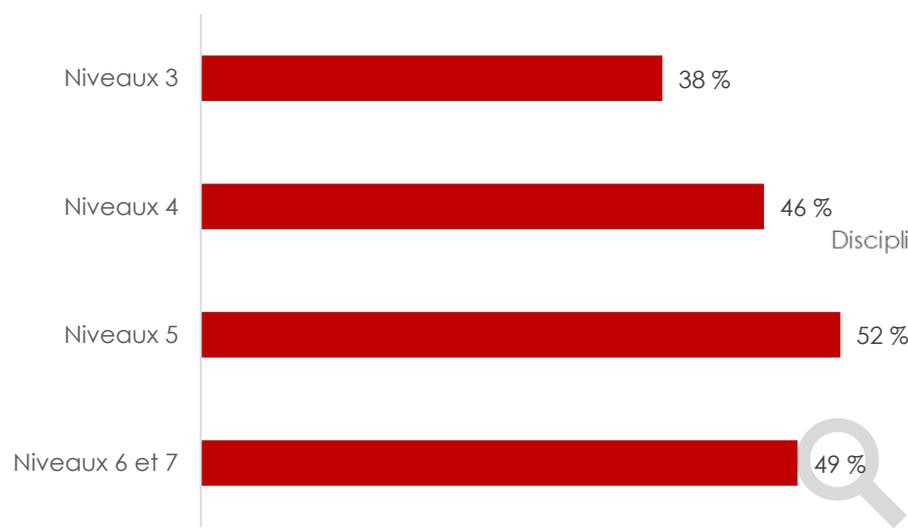
Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

La part des filles dans les contrats de professionnalisation croît avec le niveau de formation préparée.

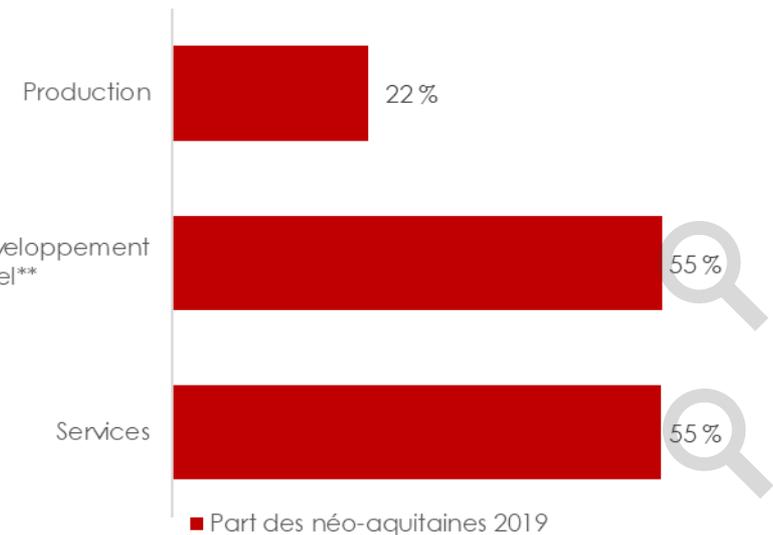
► Dans le niveau 3 (CAP-BEP), 38 % sont des femmes (contre 46 % de femmes en moyenne)

► Les filles s'orientent davantage vers les formations des services et des formations générales et de développement personnel; les garçons vers le secteur de la production.

Part des filles par niveau de formation visée*

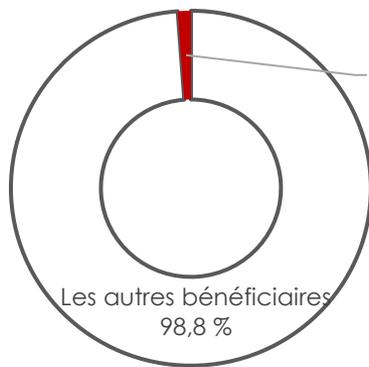


Part des filles par spécialité de formation



Note de lecture : 49 % des filles en contrat de professionnalisation préparent une formation de niveaux 6 ou 7. Elles sont 38 % dans les formations de niveau 3. Elles sont majoritaires dans la spécialité de formation des Services et des formations Disciplinaires et développement personnel **.
*29 % des niveaux de formation visée ne sont pas renseignés.
**Les formations en Lettres et arts, en Sciences humaines et droit ou en Mathématiques et sciences ou formations générales.
Nomenclature : Ancienne classification, Cf. correspondance avec la nouvelle classification en Annexe 3.
Source : Extrapro 2019, DARES.
Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

186 contrats signés par un travailleur en situation de handicap en 2019
(Base Extrapro)



Bénéficiaires en situation de handicap
1,2 %

Les autres bénéficiaires
98,8 %

Note de lecture : 186 contrats signés au cours de l'année 2019, disposant de la reconnaissance travailleur handicapé, sont repérés dans la base Extrapro. L'Agefiph comptabilise 113 contrats signés et aidés par l'association la même année.

¹ Bénéficiaires de l'Obligatoire d'Emploi.

² Aide financière de l'Agefiph afin d'encourager l'employeur privé à recruter une personne en situation de handicap en contrat de professionnalisation. Cette aide peut s'élever jusqu'à 4 000 €, en fonction de la durée du contrat (minimum de 6 mois).

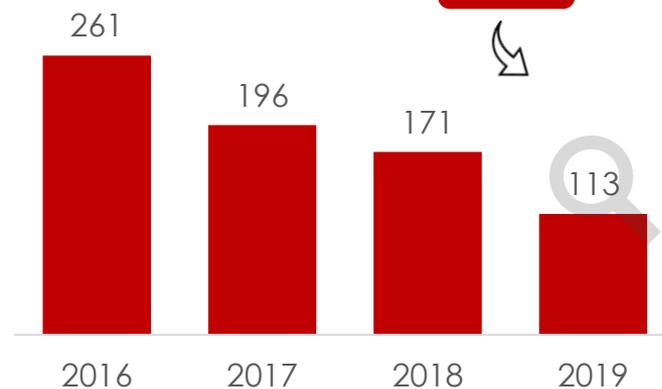
³ De janvier à décembre 2019.

Sources : Extrapro 2019, DARES. Agefiph, Tableau de bord « Emploi et chômage des personnes handicapées, Bilan année 2019, Nouvelle-Aquitaine (janvier 2020).

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

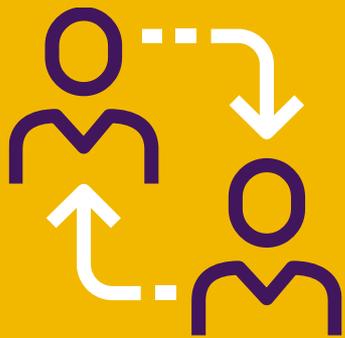
Les entrées en contrat de professionnalisation aidés (BOE¹) par l'Agefiph² en 2019³

Évolution 2019-2018 **- 34 %**



Profil des bénéficiaires

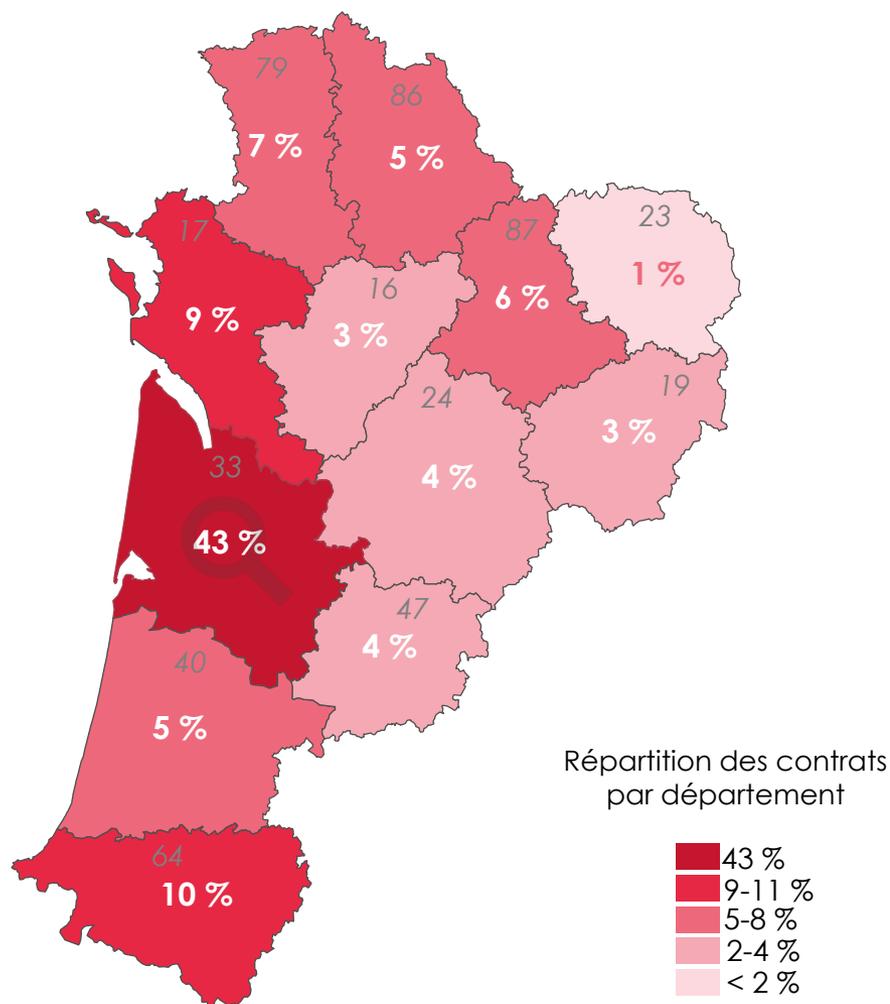
56%	FEMMES
28%	45 ANS ET +
51%	BAC ET +
52%	HANDICAP MOTEUR
26%	MALADIES INVALIDANTES
40%	20 SALARIÉS ET +
84%	TERTIAIRE



Secteurs employeurs



Répartition des contrats par département de l'employeur



- ▶ **43 %** des contrats en Gironde
- ▶ Près de **2 contrats sur 3** signés dans un département de la façade Atlantique
- ▶ **Peu de contrats** signés dans les départements à dominante rurale

Note de lecture : Parmi les 15 338 contrats signés en 2019 en Nouvelle-Aquitaine, 6 570 sont signés en Gironde.

Source : Extrapro 2019, DARES.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Répartition des contrats par département et secteur d'activité

▶ Les départements de la **Charente** et des **Pyrénées-Atlantiques** enregistrent les **plus fortes chutes du nombre de contrats de professionnalisation** signés entre 2018 et 2019 avec, **respectivement, - 21 % et - 18 %**.

▶ **5** autres départements affichent une baisse comprise entre - 15 et -10 % en 1 an

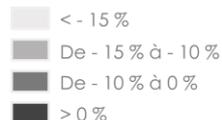
87, 19, 86, 24 et 47

▶ **La Creuse**, le seul département qui gagne des contrats de professionnalisation depuis 1 an **+ 3 %**

Répartition des contrats de professionnalisation signés en 2019 par secteur d'activités :



Evolution annuelle du nombre de contrats signés :



Des spécificités territoriales marquées dans certaines zones d'emploi

Zones d'emploi	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire
Bordeaux (6035)	1 %	9 %	6 %	84 %
Bayonne (895)	0 %	13 %	6 %	80 %
Limoges (864)	0 %	17 %	7 %	76 %
La Rochelle (841)	0 %	12 %	9 %	79 %
Niort (838)	0 %	9 %	7 %	84 %
Pau (808)	0 %	14 %	3 %	82 %
Poitiers (668)	0 %	13 %	8 %	80 %
Angoulême (357)	1 %	25 %	9 %	65 %
Périgueux (342)	2 %	26 %	11 %	61 %
Agen (323)	0 %	17 %	6 %	77 %
La Teste-de-Buch (293)	2 %	12 %	4 %	82 %
Libourne (286)	12 %	22 %	10 %	56 %
Dax (239)	2 %	33 %	8 %	57 %
Mont-de-Marsan (212)	5 %	25 %	6 %	65 %
Brive-la-Gaillarde (206)	1 %	13 %	13 %	74 %
Royan (198)	2 %	4 %	7 %	86 %
Bressuire (196)	2 %	35 %	5 %	57 %
Cognac (192)	15 %	40 %	5 %	40 %
Langon (169)	11 %	18 %	11 %	60 %
Saintes (160)	3 %	22 %	13 %	62 %
Bergerac (155)	2 %	14 %	11 %	72 %
Châtelleraut (154)	0 %	23 %	5 %	72 %
Rochefort (154)	0 %	11 %	20 %	69 %
Guéret (150)	0 %	31 %	4 %	66 %
Lesparre-Médoc (147)	32 %	5 %	3 %	60 %
Marmande (141)	0 %	17 %	5 %	78 %
Tulle (135)	1 %	36 %	6 %	57 %
Villeneuve-sur-Lot (116)	0 %	10 %	5 %	85 %
Saint-Junien (91)	0 %	46 %	13 %	41 %
Oloron-Sainte-Marie (88)	0 %	40 %	7 %	53 %
Thouars (84)	1 %	35 %	6 %	57 %
Ussel (77)	8 %	32 %	4 %	56 %
Sarlat-La-Canéda (33)	0 %	9 %	13 %	77 %
Contrats de professionnalisation 2019	2 %	14 %	7 %	77 %

En lien avec les caractéristiques économiques :

Les **contrats agricoles** sont surreprésentés dans la zone d'emploi de **Lesparre-Médoc** (32 %) et dans celles de **Cognac** (15 %) et **Libourne** (12 %) contre 2 % en moyenne en région.

Les **contrats dans l'Industrie** sont nombreux à **Saint-Junien** (46 % des contrats de la zone), **Oloron-Sainte-Marie** et **Cognac** (40 %), **Bressuire** et **Thouars** (35 %), contre 14 % en moyenne en Nouvelle-Aquitaine.

20 % des contrats signés dans la zone de **Rochefort** sont dans la **Construction**, contre 7 % des contrats de professionnalisation 2019.

Dans le **Cognaçais**, la part des contrats relevant du **secteur tertiaire** est plus faible.

Note de lecture : Le tertiaire occupe 77 % des contrats de professionnalisation de la région. Selon la zone d'emploi, ce secteur d'activité, est rarement minoritaire sauf à Cognac (40 %) et Saint-Junien (41 %).

Source : Extrapro 2019, DARES.

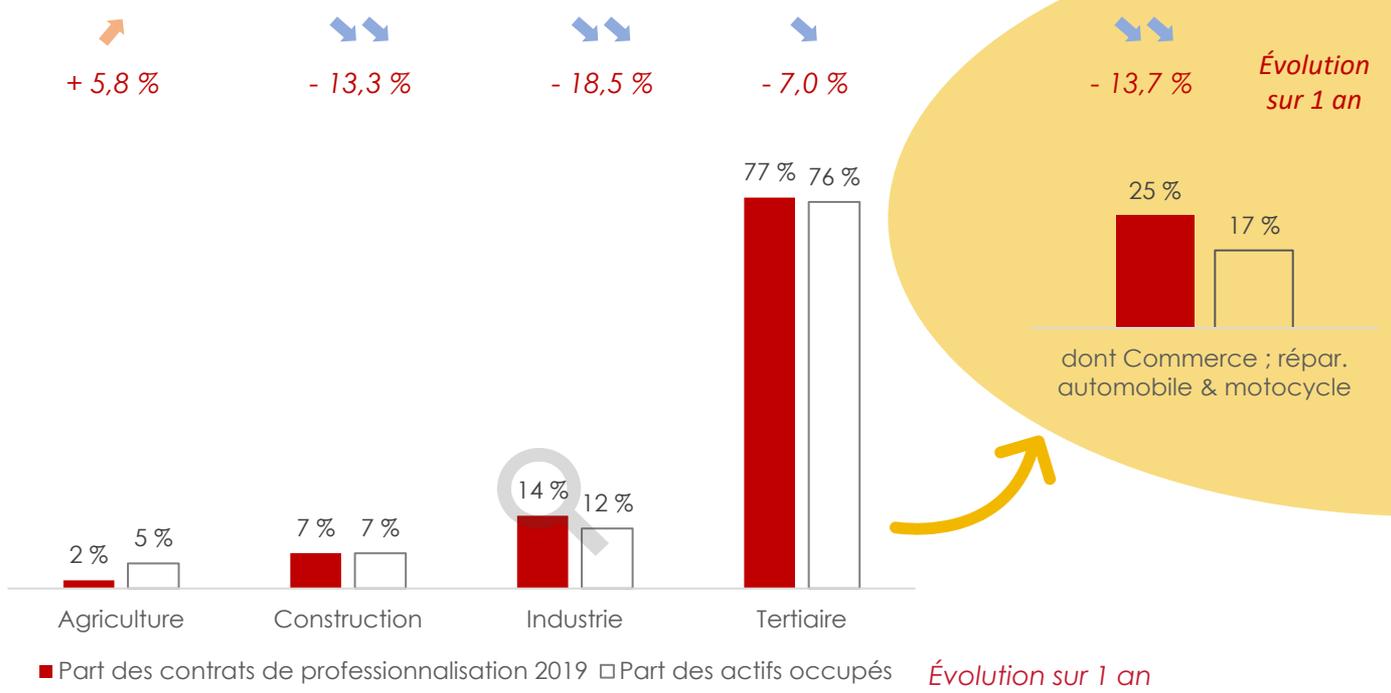
Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Affaiblissement des signatures de contrats de professionnalisation dans tous les secteurs employeurs sauf dans l'agriculture

► Surreprésentation des secteurs du **Commerce** et de l'**Industrie** dans les contrats de professionnalisation par rapport à l'économie régionale.

15 338
contrats signés
sur l'année 2019

- 9 %
de contrats
signés depuis
2018



Note de lecture : 14 % des contrats de professionnalisation en Nouvelle-Aquitaine relèvent du secteur industriel, alors que sur l'ensemble des actifs néo-aquitains, 12 % (avec et sans salariés) exercent dans le secteur industriel.
Note : 4 embauches en contrat de professionnalisation sans activité connue ont été exclues de ce graphique.
Nomenclature : NAF06 (Cf. annexe 2).
Source : Extrapro 2019 (évolution 2018-2019) DARES.- Insee RP 2017.
Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Une évolution des recrutements en contrat de professionnalisation contrastée selon les secteurs d'activités (NAF 21)

De nombreux secteurs en perte de vitesse

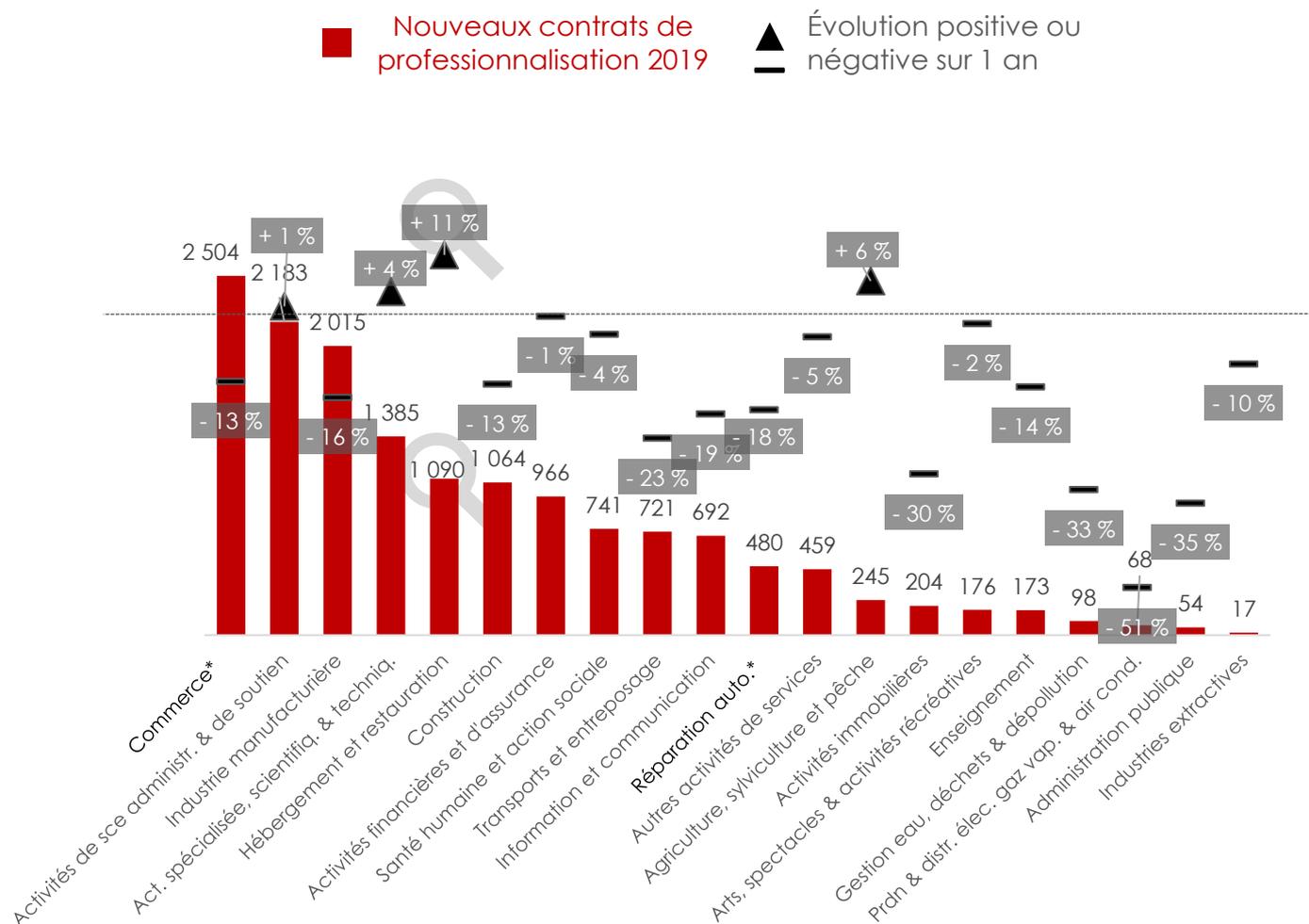
Commerce* et la Construction (- 13 %)
Industrie manufacturière (- 16 %)

Quelques secteurs stables

Services administratifs et de soutien (+ 1 %)
Activités financières et d'assurance (- 1 %)

Les secteurs en progression

L'hébergement-restauration et l'Agriculture



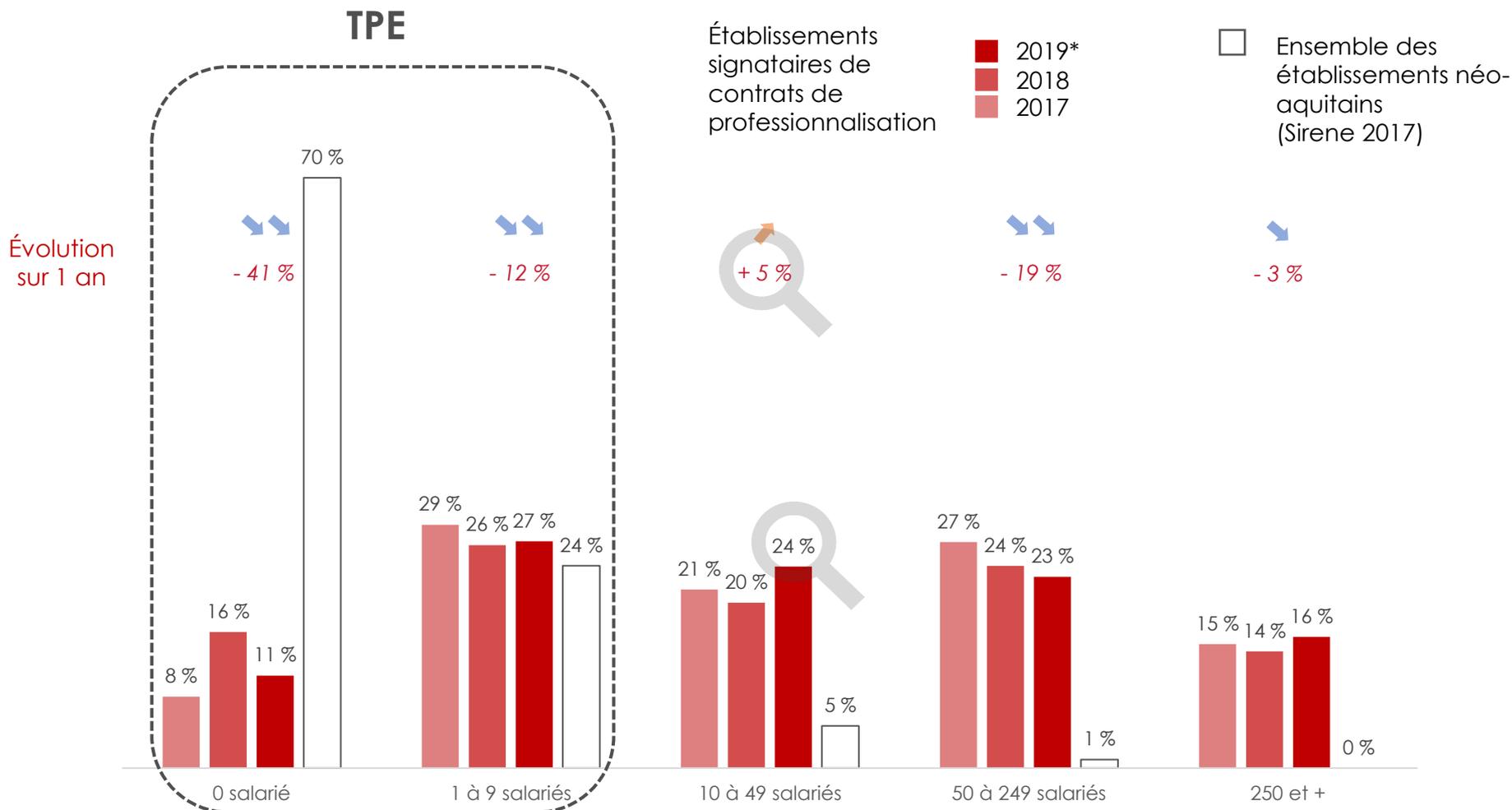
Note de lecture : Le secteur de l'hébergement et restauration représente 7 % (1 090) des contrats de professionnalisation (1 090) et enregistre la plus forte hausse depuis 2018 (+ 11 % de signatures) alors que les recrutements néo-aquitains chutent de 9 % en 1 an (Cf. page précédente).

Nomenclature : NAF21 et 64* (Cf. annexe 2).

Source : Extrapro 2019 (évolution 2018-2019) DARES.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Une baisse des recrutements généralisée sauf dans les entreprises de 10 à 49 salariés



Note de lecture : Parmi les établissements recruteurs de contrat de professionnalisation en 2019, 24 % ont entre 10 et 49 salariés alors qu'ils représentent 5 % des établissements en région. Les recrutements de contrat de professionnalisation par ces établissements sont les seuls à avoir augmenté (+ 5 % en un an). *Attention toutefois car en 2019 (contrairement aux années précédentes), 5 % des contrats ne renseignent pas la taille de l'établissement employeur.

Source : Extrapro 2019 (évolution 2018-2019) DARES.- INSEE, SIRENE 2017.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

38 % des établissements employeurs comptent moins de 10 salariés

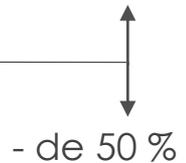
Rappel : 94 % des établissements néo-aquitains ont moins de 10 salariés (dont 70 % de 0 salarié).

TPE

Secteur d'activité (NAF 21>64*)	Part des TPE	0 salarié	1 à 9 salariés	10 à 49 salariés	50 à 249 salariés	250 à 1999 salariés	2000 salariés et +	
Autres activités de services (454)	75 %	22 %	53 %	15 %	9 %	1 %	0 %	100 %
Enseignement (158)	56 %	26 %	30 %	19 %	14 %	5 %	6 %	100 %
Industries extractives (17)	56 %	56 %	0 %	7 %	25 %	12 %	0 %	100 %
Activités immobilières (201)	55 %	13 %	42 %	19 %	14 %	11 %	1 %	100 %
Arts, spectacles & activités récréatives (173)	54 %	22 %	32 %	30 %	10 %	6 %	0 %	100 %
Agriculture, sylviculture et pêche (245)	51 %	2 %	49 %	32 %	15 %	2 %	0 %	100 %
Activités de sce administr. & de soutien (2 123)	50 %	10 %	40 %	20 %	11 %	10 %	9 %	100 %
Gestion eau, déchets & dépollution (97)	50 %	43 %	7 %	11 %	20 %	19 %	0 %	100 %
Transports et entreposage (669)	48 %	44 %	3 %	10 %	25 %	15 %	2 %	100 %
Information et communication (575)	43 %	23 %	20 %	15 %	13 %	13 %	16 %	100 %
Santé humaine et action sociale (730)	42 %	5 %	37 %	21 %	21 %	16 %	0 %	100 %
Construction (1046)	39 %	6 %	33 %	34 %	14 %	10 %	3 %	100 %
Prdn & distr. élec. gaz vap. & air cond. (68)	37 %	33 %	4 %	0 %	20 %	4 %	39 %	100 %
Commerce & répar. automobile & motorcycle* (464)	37 %	4 %	33 %	32 %	24 %	7 %	0 %	100 %
Gros et détails (hors automobiles & motos)* (2 395)	31 %	3 %	28 %	30 %	18 %	17 %	4 %	100 %
Act. spécialisée, scientifiq. & techniq. (1 344)	30 %	4 %	27 %	26 %	18 %	5 %	21 %	100 %
Hébergement et restauration (1 075)	29 %	5 %	24 %	38 %	7 %	16 %	0 %	100 %
Industrie manufacturière (1 938)	27 %	17 %	10 %	20 %	20 %	30 %	3 %	100 %
Activités financières et d'assurance (678)	23 %	9 %	14 %	11 %	4 %	44 %	18 %	100 %
Administration publique (51)	2 %	0 %	2 %	0 %	36 %	62 %	0 %	100 %
Contrats de professionnalisation 2019¹	38 %	11 %	27 %	24 %	16 %	16 %	6 %	100 %

Secteurs d'activité dont la part des TPE dans les contrats de professionnalisation est :

+ de 50 %



- de 50 %

Note de lecture : Plus de 11 % des établissements néo-aquitains employant au moins un contrat de professionnalisation sont sans salarié; c'est le cas pour plus de 44 % des établissements d'accueil dans le secteur du transport et entreposage.

¹⁹ établissements classés en Activité inconnue exclus de ce tableau.

Nomenclature : NAF21 et 64* (Cf. annexe 2).

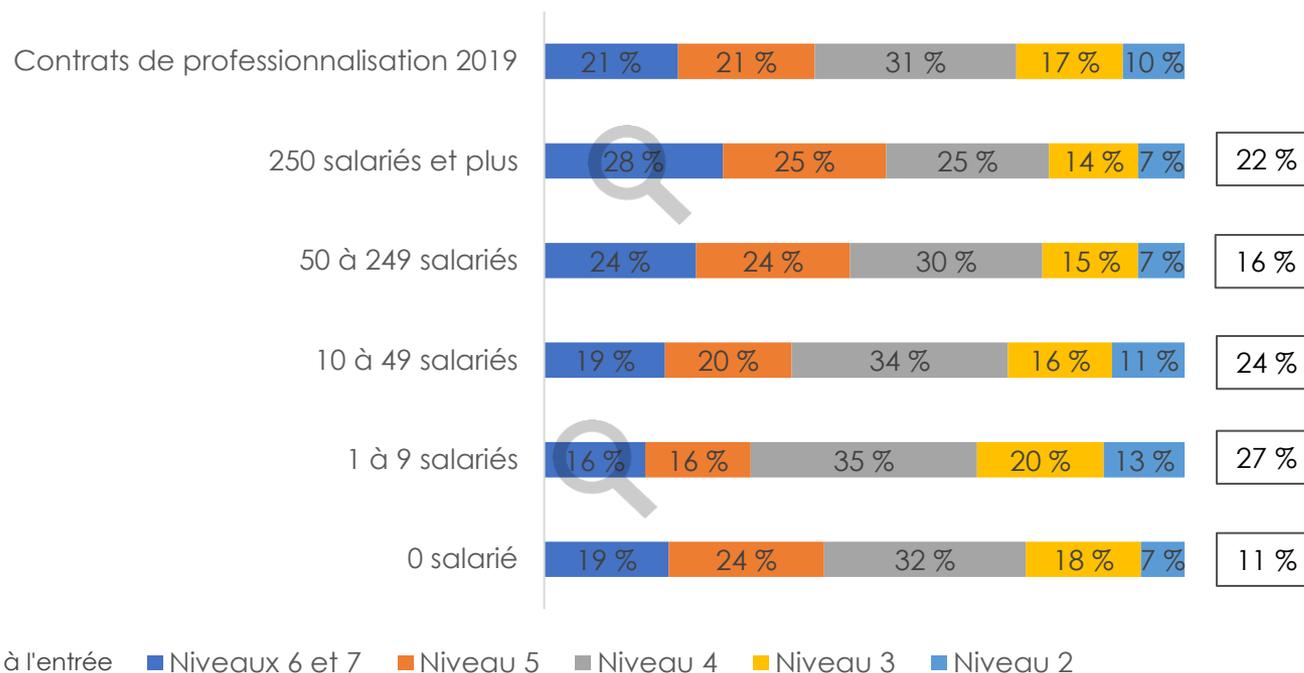
Source : Extrapro 2019, DARES.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Répartition des contrats suivant le niveau d'entrée des apprenants et la taille d'établissements

La part des niveaux supérieurs au Bac à l'entrée varie de 32 % à 53 % selon la taille de l'entreprise

- ▶ 4 employeurs sans salariés sur 10, ayant eu recours aux contrats de professionnalisation, ont recruté des apprenants de niveau supérieur (à partir du niveau bac + 2).



Note de lecture : 16 % des établissements néo-aquitains de 1 à 9 salariés qui ont eu recours aux contrats de professionnalisation, emploient au moins un bénéficiaire de niveau 6 ou 7 (à l'entrée). C'est le cas pour 28 % des établissements d'accueil d'au moins 250 salariés (21 % en moyenne en région).

Nomenclature : Cf. annexe 3 la classification des niveaux de formation.

Source : Extrapro 2019, DARES.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Plus de 95 % des contrats dans les secteurs de l'immobilier, de l'information, et de la finance relèvent du supérieur

Niveau de qualification visé ▶ ▼ Secteurs d'activité NAF (NAF21 > NAF64*)	Niveau 6 et 7	Niveau 5	Niveaux supérieurs	Niveau 4	Niveau 3	
Activités immobilières (190)	61 %	37 %	98 %	1 %	1 %	100 %
Information et communication (546)	85 %	12 %	98 %	2 %	0 %	100 %
Activités financières et d'assurance (798)	79 %	16 %	95 %	1 %	4 %	100 %
Act. spécialisée, scientifiq. & techniq. (988)	75 %	18 %	93 %	4 %	3 %	100 %
Prdn & distr. élec. gaz vap. & air cond. (66)	53 %	36 %	88 %	8 %	4 %	100 %
Administration publique (44)	31 %	50 %	81 %	19 %	0 %	100 %
Industries extractives (17)	56 %	25 %	81 %	6 %	13 %	100 %
Commerce ; répar. automobile & motorcycle 2 461)	38 %	43 %	81 %	16 %	3 %	100 %
Commerce détail ou gros, hors auto et motorcycle* (1 997)	44 %	42 %	85 %	11 %	4 %	100 %
Commerce & répar. automobile & motorcycle* (464)	12 %	50 %	62 %	37 %	1 %	100 %
Enseignement (129)	40 %	33 %	73 %	11 %	16 %	100 %
Gestion eau, déchets & dépollution (69)	51 %	22 %	73 %	9 %	18 %	100 %
Hébergement et restauration (344)	23 %	47 %	70 %	12 %	18 %	100 %
Industrie manufacturière (1 493)	51 %	18 %	69 %	13 %	18 %	100 %
Contrats de professionnalisation 2019 **	44 %	25 %	69 %	13 %	19 %	100 %
Agriculture, sylviculture et pêche (234)	32 %	30 %	61 %	6 %	33 %	100 %
Transports et entreposage (558)	40 %	15 %	55 %	2 %	43 %	100 %
Construction (842)	30 %	24 %	54 %	14 %	32 %	100 %
Arts, spectacles & activités récréatives (160)	23 %	19 %	42 %	42 %	16 %	100 %
Activités de sce administr. & de soutien (900)	20 %	17 %	36 %	6 %	58 %	100 %
Autres activités de services (377)	16 %	16 %	32 %	61 %	7 %	100 %
Santé humaine et action sociale (703)	13 %	10 %	23 %	21 %	56 %	100 %

Note de lecture : Près de 69 % des contrats de professionnalisation préparent un diplôme de niveau supérieur en région. 47 % des contrats de professionnalisation dans les activités de l'hébergement-restauration préparent à un niveau 5 (contre 25 % en moyenne).

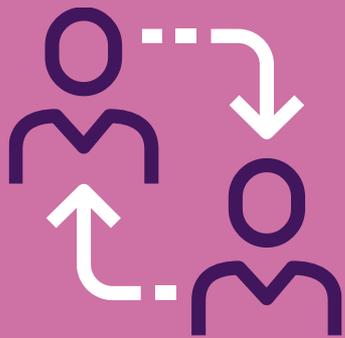
Secteurs d'activité détaillés en NAF21 et 64 (Cf. Annexe 1 et 2).

** exclus de ce tableau : 9 contrats sans Activité mentionnée et 29 % des contrats pour lesquels le niveau de formation visé n'est pas renseigné.

Nomenclature : Cf. annexe 3 la classification des niveaux de formation.

Source : Extrapro 2019, DARES.

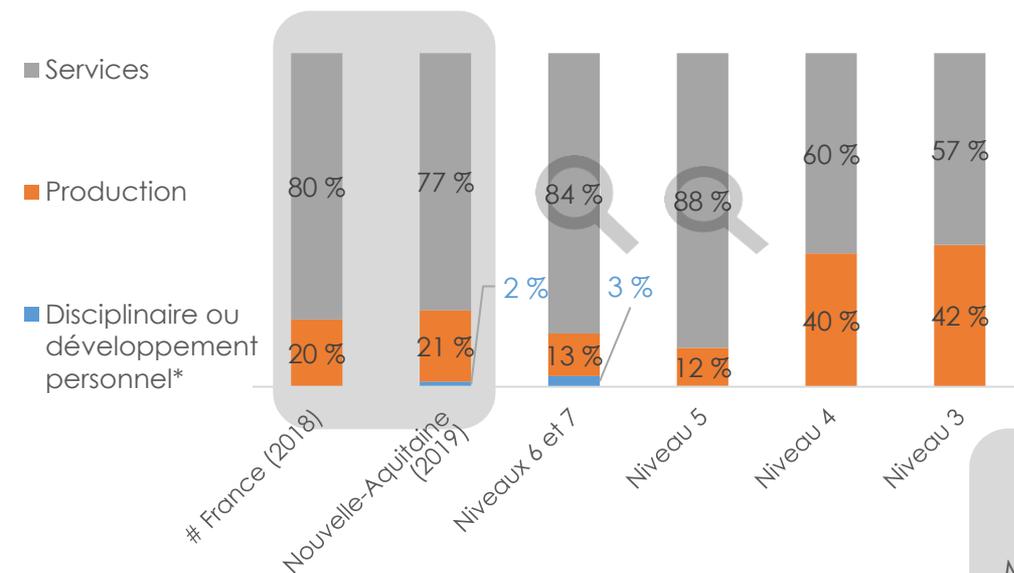
Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



Métiers et secteurs d'activités

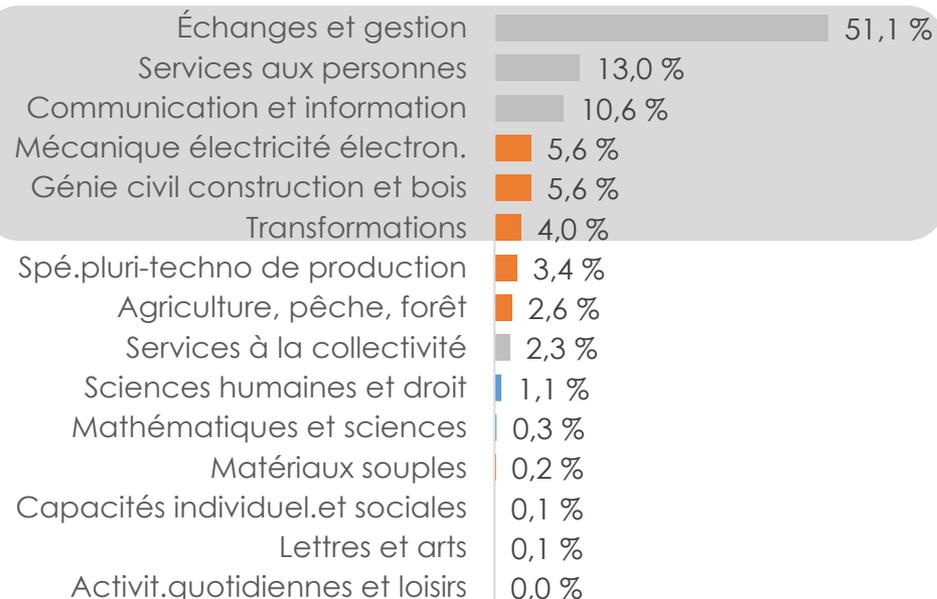


Contrats de professionnalisation par niveau de formation et spécialité de formation



Les formations préparant aux métiers des **services au sens large sont les plus nombreuses**, quel que soit le niveau préparé. A noter qu'elles sont **plus nombreuses encore dans les niveaux supérieurs (Niveaux 5, 6 et 7)**.

Près de **90 %** des contrats sont concentrés dans 6 spécialités de formation sur 16



Note de lecture : Plus de 8 contrats de professionnalisation sur 10 relevant des niveaux 5, 6 et 7, préparent aux domaines de formation des Services.

*Correspond aux formations en Lettres et arts, en Sciences humaines et droit ou en Mathématiques et sciences. 167 contrats signés dans cette grande spécialité de formation.

Nomenclature : Cf. annexe 3 la classification des niveaux de formation.

Source : Extrapro 2019, DARES.

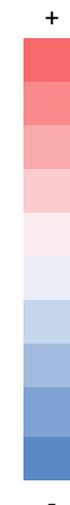
Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

1/4 des personnes en contrat de professionnalisation préparent une formation du Commerce et de la vente

▼ Spécialités de formation	Contrats de professionnalisation 2019	Part des contrats par spécialité	Part des contrats préparant un niveau 3	Part des femmes	Evolution des contrats sur 1 an
Échanges et gestion	7 104	46 %	10 %	52 %	- 14 %
Commerce, vente	3 758	53 %	2 %	52 %	- 20 %
Transport, manutent., magasinage	1 042	15 %	67 %	25 %	- 6 %
Services aux personnes	2 022	13 %	36 %	70 %	+ 2 %
Accueil, hôtellerie, tourisme	574	28 %	16 %	45 %	+ 1 %
Santé	543	27 %	34 %	86 %	- 1 %
Coiffure, esthétique & autr.soins	321	16 %	5 %	91 %	- 2 %
Communication et information	1 425	9 %	1 %	46 %	- 13 %
Informatiq, traitmt de l'inform.	625	44 %	0 %	18 %	- 22 %
Spéc.plurival.de la communication	346	24 %	0 %	66 %	+ 6 %
Secrétariat, bureautique	305	21 %	6 %	76 %	- 6 %
Génie civil construction et bois	1 081	7 %	45 %	9 %	- 10 %
Bâtiment : construct.& couverture	453	42 %	67 %	2 %	+ 24 %
Bâtiment : finitions	181	17 %	62 %	20 %	+ 2 %
Spéc.pluritechno, génie civil, ...	168	16 %	4 %	23 %	- 30 %
Transformations	906	6 %	42 %	28 %	- 3 %
Agro-alimentaire, alimentation	377	42 %	64 %	35 %	+ 3 %
Énergie, genie climatique	180	20 %	35 %	5 %	+ 1 %
Métallurgie (y.c. sidérurgie, ..)	96	11 %	62 %	26 %	+ 5 %
Mécanique, électricité, électron.	821	5 %	29 %	10 %	+ 0 %
Électricité, électronique	287	35 %	38 %	12 %	- 3 %
Structures métalliques	195	24 %	39 %	9 %	- 9 %
Mécaniq gene.& de précis., usinage	115	14 %	11 %	7 %	- 24 %
Autres spécialités de formation	1 979	13 %	29 %	44 %	- 4 %
Techno.industriell.fondamentales	880	80 %	31 %	29 %	- 11 %
Nettoyage, assain., protect.envi.	655	64 %	67 %	59 %	- 13 %
Contrats de professionnalisation 2019	15 338	100 %	19 %	46 %	- 9 %

Principales évolutions

 négatives
 positives



Note de lecture : Près de la moitié (44 %) du principal sous-domaine dans les formations « Communication et information » (9 % de l'ensemble des contrats) regroupe les formations en informatique et traitement de l'information. Depuis 2018, le nombre de ces contrats de professionnalisation a chuté de 22 %.

* *Nomenclature :* CNIS, Nomenclature des groupes de Spécialités de Formation (nsf93), niveau 17, focale sur le niveau 100.

Source : Extrapro 2019 (évolution 2018-2019) DARES.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Quels métiers préparés dans quels secteurs d'activité, pour les signataires de contrat de professionnalisation ? (1/2)

Spécialités de formation	Échanges et gestion	Services aux personnes	Communication et information	Génie civil construction et bois	Transformations	Mécanique électricité électron.	Spé.pluri-techno de production	Services à la collectivité	Agriculture, pêche, forêt	Autres spécialités ⁴	C.Pro. 2019 (173 nr*)
Contrats de professionnalisation 2019 (4 nr)*	7 103 (47 %)	2 022 (13 %)	1 425 (10 %)	1 078 (7 %)	906 (6 %)	821 (6 %)	517 (3 %)	473 (3 %)	361 (2 %)	455 (3 %)	15 161 (100 %)
▼ Secteurs d'activités agrégés											
Commerce ; répar. automobile & motorcycle	31 %	10 %	10 %	3 %	3 %	29 %	4 %	1 %	7 %	1 %	19 %
Industrie, production et distribution ¹	11 %	1 %	10 %	10 %	38 %	31 %	47 %	13 %	4 %	52 %	14 %
Finance, assurances	12 %	1 %	7 %	0 %	0 %	0 %	1 %	1 %	1 %	3 %	6 %
Santé humaine, action sociale	1 %	31 %	2 %	0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %	5 %
Services administratifs, scientifiques-techniques et administration publique ²	20 %	8 %	29 %	37 %	33 %	23 %	35 %	68 %	31 %	32 %	24 %
Hébergement, restauration	3 %	27 %	2 %	0 %	15 %	1 %	1 %	7 %	3 %	4 %	7 %
Construction	5 %	0 %	1 %	48 %	7 %	13 %	2 %	4 %	1 %	0 %	7 %
Transport, entreposage, logistique	9 %	1 %	3 %	0 %	1 %	1 %	5 %	1 %	0 %	1 %	5 %
Information, communication	4 %	0 %	29 %	1 %	0 %	1 %	2 %	0 %	1 %	1 %	5 %
Associations, coiffure, soins corporels...	1 %	14 %	2 %	0 %	0 %	0 %	4 %	1 %	11 %	3 %	3 %
Autres secteurs d'activité ³	5 %	6 %	6 %	2 %	1 %	1 %	0 %	4 %	42 %	4 %	5 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Note de lecture : 48 % des stagiaires inscrits en contrat de professionnalisation dans une spécialité de formation du Génie civil construction et bois signent leur contrat dans une entreprise de la construction.

*nr : non renseigné

Nomenclature : CNIS, Nomenclature des groupes de Spécialités de Formation (nsf93), niveau 17. NAF niveau 17.

Source : Extrapro 2019, DARES.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Quels métiers préparés dans quels secteurs d'activité, pour les signataires de contrats de professionnalisation ? (2/2)

Précautions de lecture :

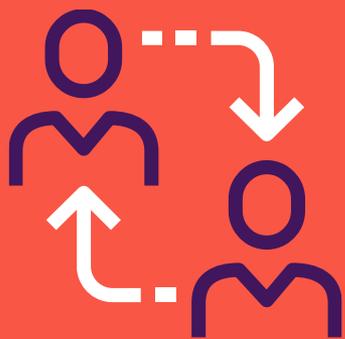
1. Industrie manufacturière; Industries extractives; Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné; Production et distribution d'eau : assainissement, gestion des déchets et dépollution.
2. Activités de services administratifs et de soutien; Activités spécialisées, scientifiques et techniques; Administration publique.
3. 5 % des secteurs d'activités sont regroupés dans « Autres secteurs d'activité » en raison de leur faible représentativité : Activités immobilières (1,3 %); Agriculture, sylviculture et pêche (1,6%); Enseignement (1,2%); et Arts, spectacles et activités récréatives (1,1%).
4. 455 personnes sont en contrat de professionnalisation et préparent des formations dans d'« autres spécialités » : Matériaux souples (233 inscrits), Sciences humaines et droit (115); Mathématiques et sciences (61); Spécialités plurivalentes des services (17); Lettres et arts (14); Capacités individuelles et sociales (10) et Activités quotidiennes de loisirs (4).

Notes de lecture :

31 % des contrats de professionnalisation préparant aux métiers dans les spécialités « **Échanges et gestion** » (spécialité de formation), sont signés dans le secteur du « **Commerce, réparation d'automobiles-motocycles** ».

Les contrats préparant aux métiers « **Services à la personne** » sont répartis dans le secteur « Santé humaine et action sociale » (**31 %**) et dans « **Hébergement et restauration** » (**27 %**).

Parmi les bénéficiaires préparant aux métiers regroupés dans les « **Autres spécialités** », **52 %** sont employés dans l'« **Industrie; production et distribution** », dont près des $\frac{3}{4}$ prépare à des métiers dans les « **Matériaux souples** » et sont employé(e)s dans l'**Industrie manufacturière**.

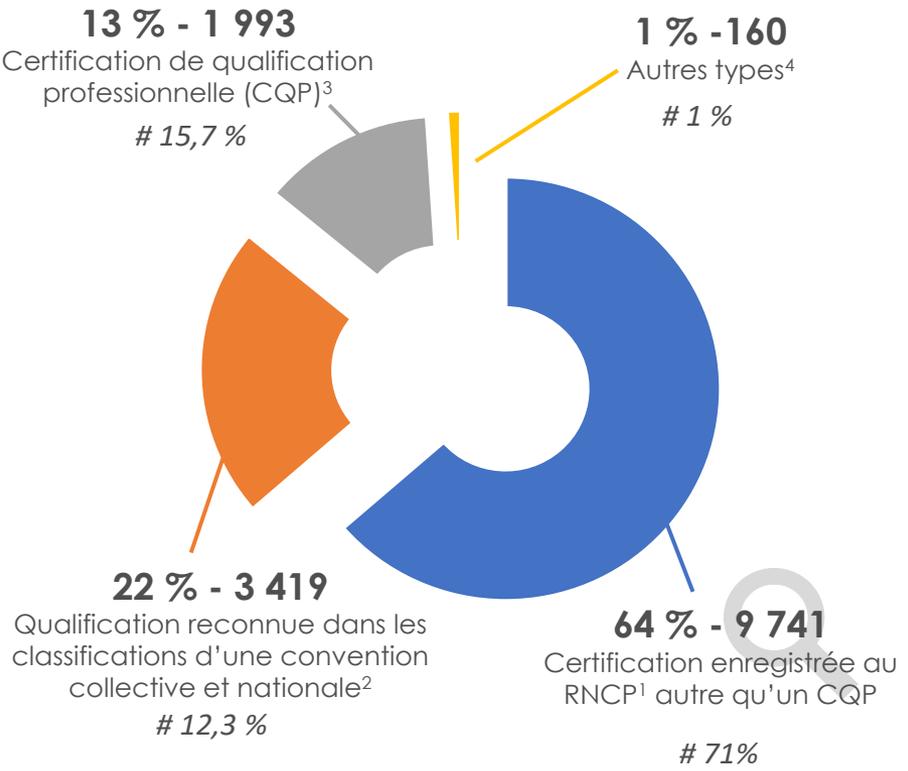


Formations préparées

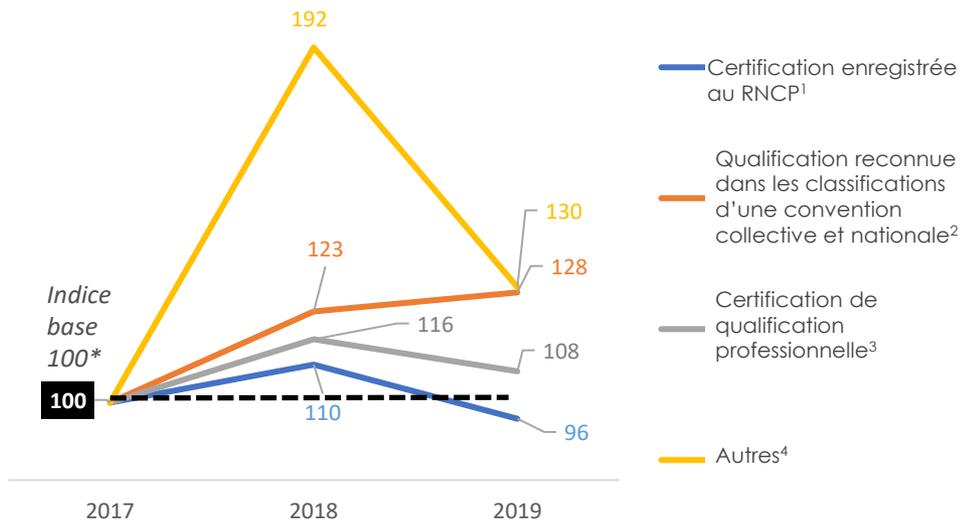


Des contrats préparant majoritairement à un diplôme ou titre reconnu par l'État¹

Ventilation par type de certification préparée



Évolution sur 2 ans



Note de lecture : 9 741 contrats de professionnalisation préparent à un diplôme ou titre à finalité professionnelle enregistré au RNCP¹, soit 64 % du total (contre 71 % en France).

¹ Certificat ou qualification enregistré au RNCP (diplômes d'Etat) autre qu'un CQP.
² Le contrat et la période de professionnalisation peuvent viser l'obtention d'une qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale de Branche, consultables pour chaque CCN sur le site www.legifrance.gouv.fr.
³ Une certification créée et délivrée par une branche professionnelle.
⁴ Cette catégorie regroupe des Actions de pré-qualification ou de pré-formation; des certification inscrites au sein des catégories A et B de l'inventaire de la commission nationale de la certification professionnelle (CNCP); et des formations permettant d'obtenir une partie identifiée de certification professionnelle, classée au sein du répertoire, visant à l'acquisition d'un bloc de compétences.
 # comparaison au niveau national, année 2018 (DARES).
 *L'indice base 100 permet de comparer deux données en respectant les proportionnalités.
 Source : Extrapro 2017, 2018 et 2019, DARES.
 Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Les certifications et qualifications de Branches privilégiées par les personnes en recherche d'emploi et les salariés

Type de certifications préparées ▶	Certifications délivrées au nom de l'État ¹	Certifications - qualifications reconnues par les Branches ²	Autres ³
▼ Situation à l'entrée			
Contrats de professionnalisation 2019*	64 %	35 %	1 %
Scolarisé et étudiant	86 %	13 %	1 %
Emploi aidé et stage de formation professionnelle	74 %	25 %	1 %
Salarié	53 %	45 %	2 %
Personne en recherche d'emploi	47 %	52 %	1 %
Inactif	62 %	37 %	1 %

Note de lecture : Sur l'année 2019 en Nouvelle-Aquitaine, 35 % des bénéficiaires de contrat de professionnalisation visent une certification ou qualification reconnue par les Branches. Ce choix est particulièrement suivi par des personnes à la recherche d'un emploi (52 %).

¹ Certificat ou qualification enregistré au RNCP autre qu'un CQP.

² CQP et qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale.

³ Autres : Action de pré-qualification ou de pré-formation, Autre spécialité, Certification inscrite au sein des catégories A et B de l'inventaire de la commission nationale de la certification professionnelle (CNCP), Formation permettant d'obtenir une partie identifiée de certification professionnelle, classée au sein du répertoire, visant à l'acquisition d'un bloc de compétences.

Source : Extrapro 2019, DARES.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Dans quels secteurs se préparent les différentes certifications ?

Secteur d'activité (NAF21-64) par ordre décroissant de contrats	Certifications délivrées au nom de l'État ¹	Certifications - qualifications reconnues par les Branches ²	Autres ³
Contrats de professionnalisation 2019	64 %	35 %	1 %
Commerce, réparation véhicule (15 308)	70 %	30 %	0 %
<i>Commerce de gros et de détail, hors automobiles* (2 503)</i>	78 %	22 %	0 %
<i>Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles* (480)</i>	28 %	72 %	0 %
Services administratifs, de soutien (2 179)	40 %	59 %	1 %
Industrie manufacturière (2 006)	58 %	39 %	3 %
Activités scientifiques, techniques (1 385)	64 %	36 %	0 %
Hébergement, restauration (1 090)	28 %	72 %	0 %
Construction (1 064)	76 %	21 %	3 %
Finance, assurances (966)	82 %	18 %	0 %
Santé humaine, action sociale (741)	93 %	5 %	2 %
Transport, entreposage, logistique (721)	75 %	25 %	0 %
Information, communication (692)	76 %	24 %	0 %
Associations, coiffure, soins corporels... (459)	70 %	27 %	3 %
Agriculture, sylviculture, pêche (237)	67 %	33 %	0 %
Immobilier (203)	89 %	10 %	1 %
Culture, sport, loisirs (175)	73 %	26 %	1 %
Enseignement (172)	65 %	34 %	1 %
Gestion de l'eau, déchets, dépollution (98)	71 %	28 %	1 %
Production, distribution d'énergie (68)	93 %	7 %	0 %
Administration publique, défense 57	43 %	57 %	0 %
Industrie extractive (minerais/pétrole...) (17)	100 %	0 %	0 %

zoom

Note de lecture : Dans l'hébergement - restauration, 72 % des qualifications préparées sont des CQP².

¹ Certificats ou qualifications enregistrés au RNCP autre qu'un CQP.

² CQP et qualifications reconnus dans les classifications d'une convention collective nationale.

³ Autres : Action de pré-qualification ou de préformation, Autre spécialité, Certification inscrite au sein des catégories A et B de l'inventaire de la commission nationale de la certification professionnelle (CNCP), Formation permettant d'obtenir une partie identifiée de certification professionnelle, classée au sein du répertoire, visant à l'acquisition d'un bloc de compétences.

Nomenclature : Cf. NAF niveau 21 et 64 en Annexe 2.

Source : Extrapro 2019, DARES.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

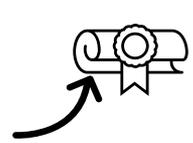
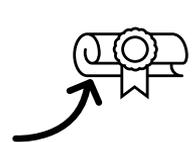
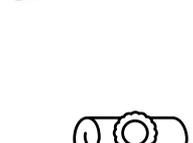
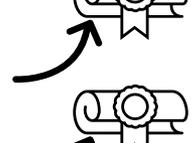


Plus d'un tiers des CQP sont préparés dans le commerce

- Une part importante des CQP préparés en contrat de professionnalisation, concerne le secteur du Commerce, des Services administratifs, de l'Industrie et de l'Hôtellerie-restauration

Top 5 des secteurs (NAF21-732)	Nombre de CQP préparés*	Part en %
Commerce, réparation véhicule	560	38 %
Comm. de voiture & véhicule auto. léger	210	11 %
Entretien & répar. véhicule auto. léger	96	5 %
Hypermarchés	86	4 %
Services administratifs, de soutien	467	23 %
Activ. des agences de travail temporaire	125	6 %
Activités de centres d'appels	123	6 %
Aut. mise à dispo. de ressource humaine	110	6 %
Industrie manufacturière	294	15 %
Hébergement, restauration	230	12 %
Restauration traditionnelle	145	7 %
Hôtels et hébergement similaire	50	3 %
Information, communication	127	6 %
AUTRES	314	6 %
Contrats de professionnalisation 2019 préparant un CQP	1 993	100 %

Les 1ers CQP par secteur

-  25 % CQP Vendeur automobile confirmé
22 % CQP Employé de commerce
-  23 % CQP Agent machiniste classique
22 % CQP Conseiller de clientèle à distance
-  33 % CQP Commis de cuisine
33 % CQP Serveur en restauration
-  85 % CQPT Conseiller de clientèle à distance

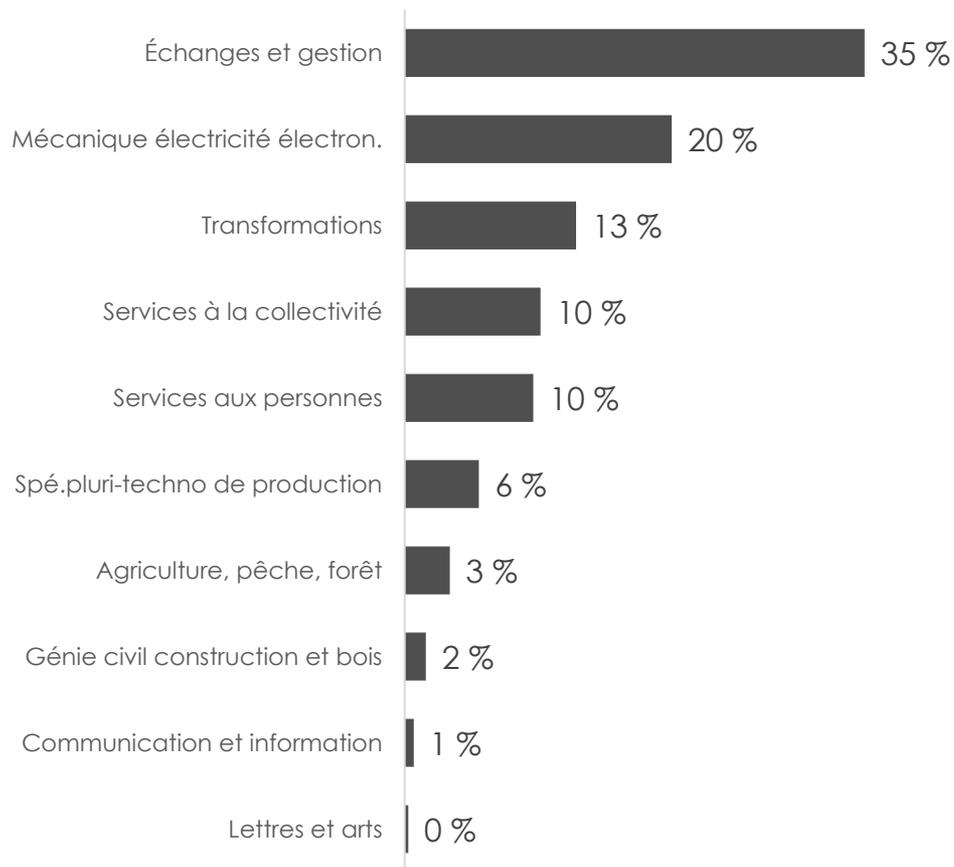
Note de lecture : Sur la campagne 2019, près d'un bénéficiaire sur quatre prépare un CQP au sein des entreprises des Branches du Commerce, et notamment pour 25 % d'entre eux, le CQP Vendeur automobile confirmé.

Nomenclature : Cf. NAF niveau 21 en Annexe 2.

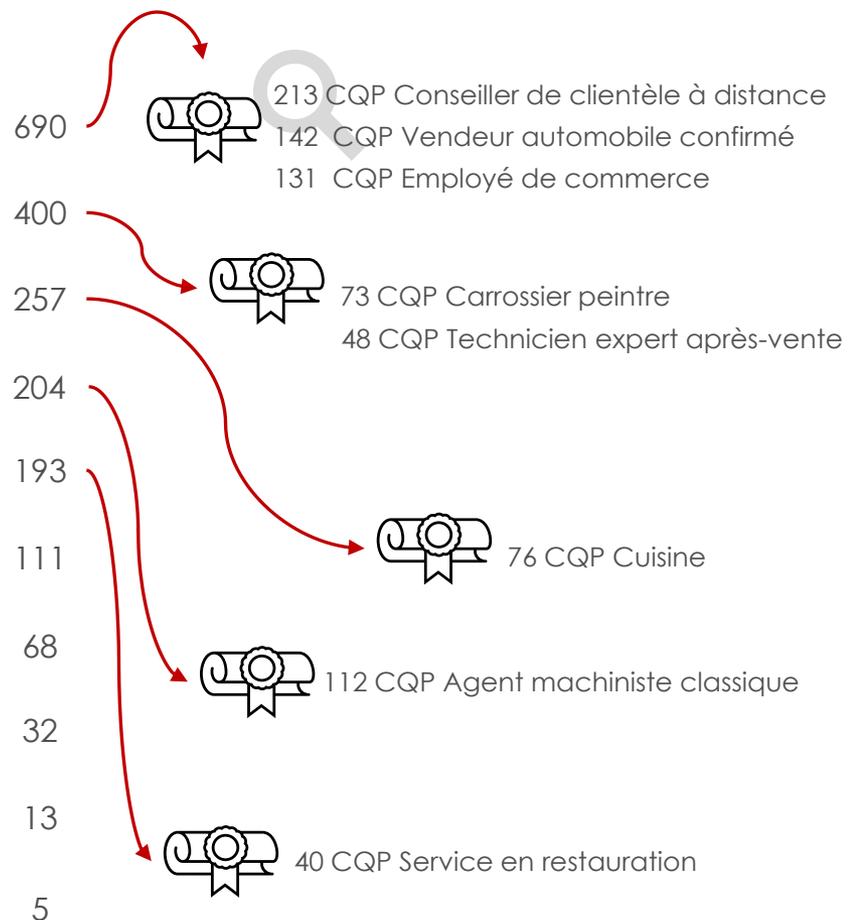
Source : Extrapro 2019, DARES.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Zoom CQP par spécialité de formation



1 973¹ contrats visent un CQP ...



Note de lecture : 213 bénéficiaires inscrits à un CQP dans la spécialité de formation « Échanges et gestion », préparent le CQP Conseiller de clientèle, soit 22 % des bénéficiaires de cette spécialité.

¹20 contrats préparant un CQP et dont la spécialité n'est pas renseignée.

Source: Extrapro 2019, DARES.

Traitement: Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.

Détail par spécialité de formation préparée

	Part des contrats par spécialité de formation	Evolution sur 1 an
Échanges et gestion (7 104)	46 %	- 14 %
Commerce, vente (3 758)	53 %	- 20 %
Transport, manutent., magasinage (1 042)	15 %	- 6 %
Spéc.plurival. échanges & gestion (782)	11 %	- 4 %
Finances, banque, assurances (639)	9 %	+ 3 %
Comptabilité, gestion (460)	6 %	- 8 %
Ress.humaines, gestion du person (422)	6 %	- 20 %
Services aux personnes (2 022)	13 %	+ 2 %
Accueil, hôtellerie, tourisme (574)	28 %	+ 1 %
Santé (543)	27 %	- 1 %
Coiffure, esthétique & autr.soins (321)	16 %	- 2 %
Travail social (301)	15 %	+ 1 %
Anima.cult., sportif. & de loisirs (179)	9 %	+ 4 %
Spéc.pluriv.sanitaires & sociales (83)	4 %	
Enseignement, formation (21)	1 %	
Communication et information (1 425)	9 %	- 13 %
Informatiq, traitemt de l'inform. (625)	44 %	- 22 %
Spéc.plurival.de la communication (346)	24 %	+ 6 %
Secrétariat, bureautique (305)	21 %	- 6 %
Journalisme et communication (89)	6 %	
Techniq.de image, son, spectacle (46)	3 %	
Techniq.de imprimerie et édition (12)	1 %	
Docum., biblioth., admin.données (1)	0 %	
Génie civil construction et bois (1 081)	7 %	- 10 %
Bâtiment : construct.& couverture (453)	42 %	+ 24 %
Bâtiment : finitions (181)	17 %	+ 2 %
Spéc.pluritechno, génie civil, .. (168)	16 %	- 30 %
Travail du bois et de l'ameublmnt (155)	14 %	- 39 %
Mines & carr., génie civil, topo. (124)	11 %	- 24 %
Transformations (906)	6 %	- 3 %
Agro-alimentaire, alimentation (377)	42 %	+ 3 %
Énergie, génie climatique (180)	20 %	+ 1 %
Métallurgie (y.c. sidérurgie, ..) (96)	11 %	
Plasturgie, matériaux composites (92)	10 %	
Spéc.pluritechno des transformat. (53)	6 %	
Matériaux de construction, verre (50)	6 %	
Papier, carton (34)	4 %	
Transfo.chimiques et apparentées (23)	3 %	
Mécanique électricité électron. (821)	5 %	+ 0 %
Électricité, électronique (287)	35 %	- 3 %
Structures métalliques (195)	24 %	- 9 %
Mécaniq.géné& de précis., usinag. (115)	14 %	- 24 %
Moteurs et mécanique auto (96)	12 %	
Spéc.pluritechno mécan.-électric. (94)	11 %	
Mécanique aéronautiq.& spatiale (33)	4 %	
Autres spécialités de formation (1 979)	13 %	- 4 %
Contrats de professionnalisation 2019	100 %	- 9 %

-  Plus de + 10 % (max 28 %)
-  + 2 % à + 9 %
-  + ou - 1 %
-  - 2 % à - 10 %
-  À partir de - 10 % (min - 35 %)

 **Note de lecture** : Dans la spécialité de formation « Échanges et gestion », 53 % des bénéficiaires se forment dans la spécialité Commerce et vente, notamment en passant par le BTS Management commercial opérationnel.
***Nomenclature** : CNIS, Nomenclature de groupes de spécialités de formation (NSF93), niveau 17.
Source : Extrapro 2019 (évolution 2018-2019) DARES.
Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



Le top des formations préparées par les bénéficiaires de niveaux 1-2 et 3 à l'entrée en formation (inférieur au Bac)

Top 3

Spécialités de formation	Certifications les plus préparées	Niveaux 1 et 2 à l'entrée (effectif et %)	
		Effectif	%
		1 425	9 %
Échanges et gestion	Employé de vente polyvalent en magasin	46	3 %
	CQP employé de commerce	41	3 %
	BAC PRO Commerce	26	2 %
Génie civil, construction et bois	QRCC Maçonnerie	26	2 %
	QRCC Maçonnerie Voierie et réseaux divers	25	2 %
Service aux personnes	TITRE PRO Assistant de vie aux familles	53	4 %
	DE Accompagnant éducatif et social	23	2 %
	CQP Serveur en restauration	19	1 %
Transformations	CQP Commis de cuisine	49	3 %
Services à la collectivité	CQP Agent machiniste classique	57	4 %
Spé. pluri-techno. de production	Opérateur polyvalent	33	2 %

Spécialités de formation	Certifications les plus préparées	Niveau 3 à l'entrée (effectif et %)	
		Effectif	%
		2 492	16 %
Échanges et gestion	CQP Employé de commerce	42	2 %
	CQPT Conseiller de clientèle à distance	42	2 %
	TITRE PRO Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	35	1 %
	BAC PRO Commerce	25	1 %
Service aux personnes	BP Coiffeur	159	6 %
	DE Accompagnant éducatif et social	63	3 %
	Assistant de vie aux familles	63	3 %
	TITRE PRO Assistant de vie aux familles	40	2 %
Mécanique, électricité, électronique	CQP Carrossier peintre	56	2 %
Services à la collectivité	CQP Agent machiniste classique	38	2 %

¹ Correspond, dans l'ancienne classification, aux niveaux VI « sans diplôme, ni titre (Cf. Annexe 3).

² Correspond, dans l'ancienne classification, au niveau V (Cf. Annexe 3).

Source : Extrapro 2019, DARES.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



Le top des formations préparées par les bénéficiaires de niveaux Bac, BTS et DUT (niveaux 4 et 5)

Top 3

Spécialités de formation	Certifications les plus préparées	Niveau 4 à l'entrée (effectif et %)	
		Effectif	%
		4 783	31 %
Échanges et gestion	① BTS Management commercial opérationnel	577	12 %
	② BTS Négociation et digitalisation de la relation client	291	6 %
	③ BTS Gestion des petites et moyennes entreprises	134	3 %
	BTS Comptabilité et gestion	77	2 %
	CQPT Conseiller de clientèle à distance	74	2 %
	CQP Vendeur automobiles confirmé	65	1 %
Service aux personnes	Assistant dentaire	85	2 %
	DE Accompagnant éducatif et social	82	2 %
	BTS Opticien lunetier	72	2 %
Mécanique, électricité, électronique	CQP Technicien expert après-vente automobile	40	1 %

Spécialités de formation	Certifications les plus préparées	Niveau 5 à l'entrée (effectif et %)	
		Effectif	%
		3 328	22 %
Échanges et gestion	① Responsable de développement commercial	72	2 %
	② CQPT Conseiller de clientèle à distance	61	2 %
	③ Diplôme de comptabilité et de gestion	52	2 %
	Responsable marketing et commercial	48	1 %
	CQP Vendeur automobile confirmé	47	1 %
Communication et information	Concepteur développeur d'applications	33	1 %
	Administrateur systèmes et réseaux	25	1 %
	LICENCE PRO Métiers des réseaux informatiques et télécommunications	23	1 %
Services aux personnes	LICENCE PRO Optique professionnelle	34	1 %
	Assistant dentaire	24	1 %

¹ Correspond, dans l'ancienne classification, au niveau IV (Cf. Annexe 3).

² Correspond, dans l'ancienne classification, au niveau III (Cf. Annexe 3).

Source : Extrapro 2019, DARES.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.



Le top des formations préparées par les bénéficiaires de niveaux 6 et 7 (Licence et plus)

Top 3

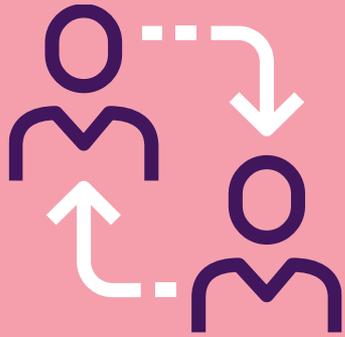
Spécialités de formation	Certifications les plus préparées	Niveaux 6 et 7 à l'entrée (effectif et %)	
		3 558	23 %
Échanges et gestion	① Manager marketing et développement commercial	127	4 %
	② Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion	102	3 %
	Manager financier	58	2 %
Communication et information	③ CCN Technicien administratif - 3ème degré - échelon A	60	2 %
	Manager de la communication et du marketing digital	45	1 %
	Expert informatique et système d'information	39	1 %
	Expert en stratégie digitale	30	1 %
Services aux personnes	Assistant dentaire	20	1 %
Services à la collectivité	Diplôme supérieur du notariat (DSN)	52	1 %
Sciences humaines et droit	Diplôme des métiers du notariat (DMN)	40	1 %

¹ Correspond, dans l'ancienne classification, aux niveaux II et I : Licence, master, Ingénieur (Cf. Annexe 3).

Source : Extrapro 2019, DARES.

Traitement : Direccte Nouvelle-Aquitaine / Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine, Pôle études et observatoires.





Annexes



Champ d'analyse

Ce tableau de bord traite des données des nouveaux contrats de professionnalisation signés sur l'année civile 2019, avec des employeurs néo-aquitains.

Sources

Les **données contrats de professionnalisation** sont traitées et mises à disposition par la DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine. Elles portent sur les contrats signés du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Le fichier concerne la Nouvelle-Aquitaine (localisation de l'employeur), issu de la **base Extrapro** de la DARES (système de gestion de ces contrats, après l'instruction des contrats par l'organisme paritaire collecteur agréé – l'Opca).

Nomenclatures

La **Nomenclature d'Activité Française** (NAF 2008 « révision 2 » et 2003 « révision 1 »). Les résultats sont présentés pour les 19 postes concernés (cf. Annexe 1 et 2).

La **Nomenclature des spécialités de formation** (NSF) au niveau 17 correspond à des grands domaines. Pour certains d'entre eux, le détail est décliné au niveau 100.

Code	Libellé secteur d'activité NAF (21)	Champ d'activité
A	Agriculture, sylviculture et pêche	
B	Industries extractives	
C	Industrie manufacturière	
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	
E	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	
F	Construction	
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	
H	Transports et entreposage	
I	Hébergement et restauration	
J	Information et communication	
K	Activités financières et d'assurance	
L	Activités immobilières	
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	Activités juridiques et comptables, activités des sièges sociaux, conseil en gestion, activités d'architecte et d'ingénierie, recherche et développement scientifique, publicité et études de marché, activités vétérinaires ... ces activités requièrent un niveau de formation élevé et apportent aux utilisateurs des connaissances et des compétences spécialisées.
N	Activités de services administratifs et de soutien	Diverses activités de soutien aux activités générales des entreprises. Ces activités sont différentes de celles de la section "M", car leur objectif premier n'est pas le transfert de connaissances spécialisées.
O	Administration publique	
P	Enseignement	
Q	Santé humaine et action sociale	
R	Arts, spectacles et activités récréatives	
S	Autres activités de services	72 % des contrats de professionnalisation concernent le secteur Coiffure, soin de beauté. Cette section comprend également les activités des organisations associatives, la réparation d'ordinateurs et de biens personnels non classés ailleurs dans cette nomenclature.
T	Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre	Secteur non concerné par le champ d'étude
U	Activités extra-territoriales	Secteur non concerné par le champ d'étude

	Code NAF06	Libellé NAF06	Code NAF21	Libellé NAF21
Agriculture	AZ	Agriculture, sylviculture, pêche	A	Agriculture, sylviculture et pêche
Industrie	BE	Industrie manufacturière, industries extractives et autres	B	Industries extractives
			C	Industrie manufacturière
			D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
			E	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
Construction	FZ	Construction	F	Construction
Tertiaire	GI	Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles*
			H	Transports et entreposage
			I	Hébergement et restauration
	JU	Services divers	J	Information et communication
			K	Activités financières et d'assurance
			L	Activités immobilières
			M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques
			N	Activités de services administratifs et de soutien
			R	Arts, spectacles et activités récréatives
			S	Autres activités de services
			T	Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
	OQ	Administration publique, enseignement, santé et action sociale	U	Activités extra-territoriales
			O	Administration publique
			P	Enseignement
			Q	Santé humaine et action sociale

Naf 64

Commerce gros et détail, hors auto et motorcycle*
 Commerce & répar. automobile & motorcycle*

Ancienne classification	Décret n° 2019-14 et arrêté du 8 janvier 2019	Libellé
I	Niveau 7	Doctorat Master 2 professionnel /DESS/ diplôme grande école Master 2 recherche / DEA Autre diplôme ou titre de niveau bac +5 ou plus
II	Niveau 6	Master 1 professionnel Master 1 général Licence professionnelle Licence générale Autre diplôme ou titre de niveau bac +3 ou 4
III	Niveau 5	Brevet de Technicien Supérieur Diplôme Universitaire de technologie Autre diplôme ou titre de niveau bac +2
IV	Niveau 4	Baccalauréat professionnel Baccalauréat technologique Baccalauréat général Autre diplôme ou titre de niveau bac
V	Niveau 3	CAP BEP Mention complémentaire Autre diplôme ou titre de niveau CAP/BEP
VI	Niveau 2	Aucun diplôme ni titre professionnel
	Niveau 1	maîtrise des savoirs de base



Dernier diplôme obtenu* :
 La variable « Diplôme le plus élevé obtenu » est exploitée dans ce tableau de bord.
 Attention, dans le tableau de bord des contrats d'apprentissage 2019, le traitement porte sur la variable « Dernier diplôme obtenu » au sens strict.

Statuts à l'entrée regroupés	Statuts à l'entrée détaillés
Inactif	Inactif
Scolaire et Etudiant	Scolaire Etudiant
Personne à la recherche d'un emploi	Personne à la recherche d'un emploi
Salarié (y compris intérimaires et salariés à temps partiel)	Salarié (y compris intérimaires et salariés à temps partiel)
Emploi aidé, stage de formation professionnel	Stagiaire de la formation professionnelle
	Contrat de professionnalisation
	Contrat d'apprentissage
	Jeune bénéficiaire du CIVIS
	Salarié en contrat aidé : CUI-CIE, CUI-CAE



Nos adresses

Siège social

Centre régional Vincent Merle
102 av. de Canéjan 33600 Pessac

Site La Rochelle

88 rue de Bel-Air
17000 La Rochelle

Site Limoges

13 cours Jourdan
87000 Limoges

Site Poitiers

42 rue du Rondy
86000 Poitiers

Nos sites internet

www.cap-metiers.pro
www.cap-metiers.fr



@capmetiers